# CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE





I.F 390004
INSTITUT FEDERATIF DE RECHERCHE
SUR LES ECONOMIES ET
LES SOCIETES INDUSTRIELLLES

# **RAPPORT D'ACTIVITE 1987**

Sections du Comité National du C.N.R.S.

Sociologie - démographie (n°34) (principale)
Géographie, aménagement de l'espace (n°35)
Sciences de l'économie et de la gestion (n°36)
Sciences du politique (n°38)
Histoires et civilisations modernes et contemporaines (n°41)

Adresse: Chemin du Trouvère 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Téléphone : 20 67 03 10





# SOMMAIRE

I. L'Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industriailes		
1. Formations constitutives et formule institutionnelle	p.	1
2. Missions	p.	2
3. Objet et structure du présent rapport	p.	4
II. Activité 1985-1987 : présentation synthétique	p.	6
1. Activités scientifiques     1.1. Définition et mise en oeuvre du programme scientifique     1.2. Colloques, rencontres     1.3. Etudes     1.4. Contrats, soutiens à la recherche	р. р. р.	6 8 9
Mise en place institutionnelle et matérielle de l'Institut     2.1. Mise en place institutionnelle     2.2. Aménagement d'une implantation provisoire     2.3. Réalisation de l'implantation définitive	р. р.	9 9 10
III. Etat d'avancement des opérations inscrites au Programme Scientifique 1986		
1. Introduction des technologies nouvelles et entreprises     1.1.et 1.2. Innovation, informatisation, institution, intervention, entreprise     1.3. Modes de développement des industries à haute technologie     1.4. Les ouvriers qualifiés, les agents de maîtrise et les techniciens	р.	. 14 . 14 . 19
de production dans les industries en cours d'automatisation : comparaison PMI/Grande entreprise	p.	. 20
2. Production de la formation dans et par l'entreprise	p.	. 22
<ol> <li>Stratégies des firmes en période de mutations</li> <li>1.1. Flexibilité et restructuration : stratégies d'adaptation</li> </ol>	p.	. 28
des firmes et coûts d'adaptation 3.2. Le rôle des structures institutionnelles dans les politiques des firmes. Impact sur les stratégies de financement.	p.	. 28
d'investissement et d'innovation	p.	29
4. Vie économique et changement social :	_	22

5. Politiques gouvernementales et entreprises publiques : l'exemple de la récession charbonnière et des politiques de reconversion en Françe et au Royaume-Uni 5.1. Etat et entreprise publique : les processus de décision 5.2. Les politiques industrielles du patronat et de l'Etat. Analyse du bassin minier Nord - Pas-de-Calais dans une perspective comparatiste (Grande-Bretagne)	p. 35 p. 35 p. 36
6. Agriculture, industrie, services :  Mutations, socio-économiques et dynamique des secteurs 6.1. L'évolution des emplois dans les régions depuis la crise. Une approche sectorielle dynamique intégrée. 6.2. La division internationale des services LAST-CLERSE, groupe ERMES	p. 40 p. 40 p. 41
7. La dynamique des populations des pays industrialisés : le cas de l'Europe du Nord-Quest	p. 43
8. Centre d'histoire des entreprises du Nord - Pas-de-Calais	p. 46
9. Projet de constitution d'une banque de données sur les ingénieurs	p. 49
10. Le lien fixe Transmanche, programme de recherche coordonné franco-britannique (Canterbury-Lille)	p. 50
IV. Conclusions et perspectives	p. 52

#### Annexes

- 1. Liste nominative des personnels engagés dans les opérations de recherche de l'IFRESI
- 2. Convention C.N.R.S./Région Nord Pas-de-Calais
- 3. Convention C.N.R.S./Universités du Nord Pas-de-Calais
- 4. Direction de l'Institut
  - composition et compétences du Conseil d'Institut
  - liste des membres du Conseil d'Institut
  - direction et secrétariat de l'Institut

# L'Institut Fédératif de Recherche

# sur les Economies et les Sociétés Industrielles

(I.F.R.E.S.I.)

#### 1. Formations constitutives et formule institutionnelle

La création de l'IFRESI a fait l'objet d'une convention passée entre le CNRS d'une part et, d'autre part, les cinq Universités du Nord - Pas-de-Calais :

- Université des Sciences et des Techniques de Lille-Flandre-Artois (Lille I), institution de tutelle ;
- Université du Droit et de la Santé (Lille II) ;
- Université des Sciences Sociales, Lettres et Arts (Lille III) ;
- Université de Valenciennes-Hainaut-Cambraisis :
- Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille.

Aux termes de cette convention (cf. pièce jointe), "le CNRS, en coopération avec les établissements universitaires ci-dessus nommés, décide de créer à Lille un Institut Fédératif" dont l'objet "est de fédérer tout ou partie des activités d'équipes relevant du C.N.R.S. et des Etablissements d'Enseignement Supérieur du Nord - Pas-de-Calais signataires de la présente convention autour de la problématique générale posée par la mutation des structures industrielles et économiques, l'introduction des technologies nouvelles et leur impact sur l'appareil de production, l'emploi, les conditions de travail et la société". La Convention définit les structures institutionnelles de l'I.F.R.E.S.I.

Les formations ainsi fédérées (formations constitutives) sont les suivantes :

Intitulé de la formation	Organismes de rattachement	Disciplines concernées
Centre Lillois de Recherches Sociologiques et Economiques (C.L.E.R.S.E.)	Université de Lille I/CNRS (UA 345)	Sociologie, sciences de l'économie et de la gestion
Centre de Recherches Adminis- tratives, Politiques et Sociales (C.R.A.P.S.)	Université de Lille II/CNRS (UA 982)	Sciences du Politique
Centre de Recherches sur l'Allemagne Contemporaine (C.R.A.C.)	Université de Valenciennes	Etudes germaniques, Sciences sociales
Economie de la firme, vie des firmes en longue période	Université de Lille I/CNRS (UA 936)	Sciences de l'économie et de la gestion
Croissance et développement dans le Nord de la France	Université de Lille III/CNRS (UA 1020)	Histoire moderne et contem- poraine
Laboratoire de géographie humaine	Université de Lille I	Géographie, aménagement de l'espace
Laboratoire de Recherches Economiques et Sociales (L.A.B.O.R.E.S.)	Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille/CNRS (UA 362)	Sciences de l'Economie et de la gestion, Sociologie

Une seconde Convention (cf. pièce jointe) passée entre le CNRS et le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais, définit l'apport des deux parties à la réalisation de l'Institut.

## 2. Missions

Dans sa lettre de mission du 1er avril 1985, Madame le Directeur Scientifique du Département des Sciences de l'Homme et de la Société fixait à l'IFRESI deux objectifs complémentaires :

- contribuer à organiser et structurer la communauté scientifique en Sciences de l'Homme et de la Société ;
- fédérer une partie notable du potentiel existant en Nord Pas-de-Calais en direction d'objectifs prioritaires inscrits dans le programme interdisciplinaire PIRTTEM créé par le CNRS sur les thèmes "Travail, technologie, emploi, modes de vie".

"La pertinence aux plans national et régional de ces deux objectifs, ajoutait-elle, leur brûlante actualité, la compétence et la complémentarité d'équipes de sociologues, d'économistes, d'historiens, de géographes travaillant sur ces sujets et relevant de l'ensemble des cinq établissements universitaires de la région, constituent autant de motivations et d'atouts pour lancer et réussir cette entreprise. Comme vous le savez, le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais et le C.N.R.S. ont décidé d'unir leurs efforts pour la mener à bien".

En tant qu'Institut Fédératif, l'IFRESI se voyait dans cette lettre désigner trois fonctions :

- mise à disposition et gestion de moyens collectifs significatifs (moyens humains, locaux, salles de réunions, équipements);
- animation scientifique autour des thèmes fédérateurs ;
- relations d'ordre régional, national et international indispensables pour permettre à l'IFRESI d'atteindre le niveau ambitieux des promoteurs d'une opération d'ampleur aussi considérable.

La lettre de mission précisait enfin les points suivants :

- l'IFRESI ne devait en aucun cas porter atteinte à l'identité propre des équipes participantes ni aux liens de ces dernières avec leurs établissements d'origine, d'où la formule retenue d'un Institut Fédératif;
- par convention entre le CNRS et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, un crédit de 15 millions de francs était dégagé pour l'aménagement et l'équipement d'un bâtiment, chacun des partenaires contribuant pour moitié à cette dotation ; le site retenu et l'organisation interne de cette construction devaient répondre aux objectifs ci-dessus rappelés.

Un très large travail de consultations et de rencontres avait, depuis l'automne 1983, préparé ces décisions. Les orientations proposées correspondaient, de ce fait, aux voeux des divers partenaires, et, en premier lieu, à la volonté des équipes et chercheurs concernés. C'est sur cette base qu'a été déposée, en juin 1985, la demande de création. On a eu pour premier souci de s'en tenir rigoureusement aux termes du contrat ainsi passé, persuadé que là se trouvait la clé du succès.

Une première conséquence de la formule fédérative retenue est qu'on ne trouvera pas en tête de ce rapport une "liste nominative des membres de la formation". Institut Fédératif, l'IFRESI n'est en effet pas une "formation" au sens usuel du terme. Les chercheurs et enseignants-chercheurs concernés demeurent

membres de leurs formations respectives. Ils interviennent au titre de l'IFRESI, sont accueillis par lui et/ou bénéficient de son soutien à raison de leur implication dans une opération inscrite au Programme de l'Institut, et pour la durée de cette implication. En d'autres termes, l'Institut, par rapport aux formations constitutives, représente un ensemble sécant. Il n'a nullement pour objectif d'englober d'autorité tous les chercheurs membres des formations constitutives, ni de faire place à la totalité des thèmes étudiés par eux : il entend simplement, sur des opérations inscrites dans son domaine de recherche et approuvées par son Conseil, accueillir et regrouper le maximum de capacités scientifiques disponibles, qu'elles fassent ou non partie des formations constitutives.

Il s'agit donc bien, répétons-le, d'un Institut Fédératif, au champ d'activité clairement balisé par le Projet déposé en 1985, reposant principalement sur le dynamisme des formations constitutives (qui assument en outre une responsabilité de maîtrise d'ouvrage) et ouvert aux collaborations les plus larges. Ecartant dès l'origine toute idée de monopole ou de chasse gardée, l'IFRESI mise au contraire sur sa capacité d'attraction pour constituer à Lille, en un site éminemment favorable aux contacts et rencontres, un pôle de recherche en Sciences de l'Homme et de la Société intellectuellement bien individualisé, susceptible d'atteindre une dimension et de conquérir une visibilité nationale et internationale significatives.

Actuellement, près d'une centaine de chercheurs et enseignants-chercheurs sont impliqués, à des degrés divers, dans les opérations inscrites au Programme de l'Institut. C'est là un résultat appréciable, compte tenu de la jeunesse de cette structure. On en trouvera en annexe la liste nominative. Par comparaison avec le Programme Scientifique arrêté en juin 1986 (cf. plaquette jointe), on constatera l'élargissement des coopérations intervenues depuis cette date.

Une seconde conséquence de la structure fédérative retenue pour l'IFRESI est que le bilan des opérations menées dans son cadre et soutenues par lui figure également au rapport d'activité des formations constitutives.

#### 3. Objet et structure du présent rapport

L'IFRESI a été créé officiellement le 13 mai 1986, avec effet administratif rétroactif à dater du 1er janvier 1986.

Ce rapport ne peut donc exposer les résultats de recherches dont les plus avancées ont été engagées, sauf exception, à la rentrée de l'année universitaire 1986-1987. Il a pour objet de rendre compte de la mise en place scientifique, institutionnelle et matérielle de l'Institut, des activités 1986-1987, de l'état d'avancement des recherches, des perspectives de développement.

# On trouvera donc ci-après :

- une présentation synthétique du travail réalisé et de ses premiers résultats;
  un exposé plus analytique de l'état d'avancement des 15 opérations de recherche programmées;
- un bref aperçu des perspectives de développement pour la période 1987-1989.

# II. Activité 1985-1987 : présentation synthétique

# 1. Activités scientifiques

# 1.1. Définition et mise en oeuvre du programme scientifique 1986-1987 et 1987-1988

C'est au mois de juin 1985 que la demande de création de l'IFRESI a été examinée par les sections 34, 35, 36, 38 et 41 du Comité National, en octobre 1985 que l'actuel Directeur de l'IFRESI, alors Chargé de Mission, a été placé en position de détachement sur un poste de Directeur de Recherche. C'est donc de l'activité déployée dans la période 1985-1987 qu'il convient de rendre compte.

Indépendamment des multiples problèmes institutionnels et matériels que le Chargé de Mission a dû résoudre, sans aucun moyen en personnel ni dotation financière, durant l'année universitaire 1985-1986, c'est à la mise au point du Programme Scientifique de l'IFRESI qu'il a consacré une part essentielle de ses efforts, avec l'aide et l'appui de ses collègues du Groupe de Préparation.

Cette opérationnalisation du Projet Scientifique rédigé en juin 1985 constitue une part importante du bilan d'activité ici présenté. On l'a donc jointe au présent dossier (plaquette jointe). On en a reproduit ci-dessous le sommaire, pour la commodité de la lecture.

# <u>Liste des opérations inscrites au Programme de l'IFRESI</u> (années civiles 1986 et 1987)

# 1. Introduction des technologies nouvelles et entreprises :

- 1.1. Innovation, informatisation, entreprise : l'impact du réseau régional de CAO-CFAO dans des PME du Nord Pas-de-Calais.
  - 1.2. Stratégies d'innovation des PMI-PME et réseaux de transferts technologiques.
- 1.3. Une analyse comparative des modes de développement et de localisation d'industries à haute technologie en France et au Royaume-Uni.
- 1.4. Les ouvriers qualifiés, les agents de maîtrise et les techniciens de production dans les industries en cours d'automatisation : comparaison PMI/grande entreprise.
- 2. Production de la formation dans et par l'entreprise.
- 3. Stratégies des firmes en période de mutations :
  - 3.1. Flexibilité et restructurations.
  - 3.2. Le rôle des structures institutionnelles dans les politiques des firmes.
- Vie économique et changement social : une approche pluridimensionnelle dans deux bassins d'emploi.
- 5. Politiques gouvernementales et entreprises publiques : l'exemple de la politique de récession charbonnière.

- Agriculture, industrie, services : mutations socio-économiques et dynamique des secteurs.
  - 6.1. L'évolution des emplois dans les régions depuis la crise.
  - 6.2. La situation comparée des économies des Etats-Unis et de la France dans la division internationale des services.
- 7. La dynamique des populations des pays industrialisés : le cas de l'Europe du Nord-Ouest.
- 8. Centre d'histoire des entreprises du Nord -Pas-de-Calais.
- 9. Projet de constitution d'une banque de données sur les ingénieurs.
- 10. Création d'un groupe de recherche "liaison fixe Transmanche".

Ce programme appelle, nous semble-t-il, les observations suivantes :

- L'Il s'inscrit résolument dans le cadre des missions scientifiques imparties à l'IFRESI. Le thème de l'introduction des technologies nouvelles, analysée dans ses aspects économiques, sociaux, culturels, y tient une large part. Unanimes toutefois dans notre refus de toute attitude réductrice, nous nous sommes attachés à inscrire ce champ d'études dans une perspective plus globale, faisant place aux multiples dimensions des mutations des sociétés contemporaines, conformément au Projet déposé en juin 1987.
- 2. Ce programme marque un net élargissement du champ des coopérations entre chercheurs relevant, non seulement de disciplines, mais de secteurs différents. On notera, comme particulièrement prometteuse, la collaboration engagée avec les Sciences Physiques pour l'Ingénieur (automatique, productique, systèmes, etc..., cf. notamment opérations 1.1. et 1.2.). L'importance des recherches menées sur et dans l'entreprise mérite aussi d'être relevée.
- 3. Sur les 15 opérations programmées, 9 au moins ont une dimension comparative internationale et impliquent effectivement des chercheurs de nationalités différentes. Si les liens avec la Grande-Bretagne connaissent un développement très significatif, ils ne sont nullement exclusifs de relations très diversifiées (R.F.A., Belgique, Pays-Bas, Etats-Unis, Italie, Hongrie, Pologne) donnant lieu à des missions et échanges de chercheurs.
- 4. 6 opérations sur 15 revêtent un caractère pluridisciplinaire. C'est là à la fois un premier indice de réussite, et un point faible du programme élaboré il y a plus d'un an à partir des projets et réflexions des équipes et chercheurs concernés. Nul doute que dans la période qui s'ouvre, un effort soutenu soit à consentir pour la mise en interaction des différents "chantiers" ainsi ouverts, et une prospective scientifique mieux libérée des barrières (et oeillères) disciplinaires.

On trouvera dans la partie III de ce rapport un état précis de la mise en oeuvre de ce Programme. Sur les 15 opérations prévues, une seule (6.1.) n'a pas encore connu un début de réalisation. L'état d'avancement de quelques autres est, on le verra, inégal, mais pour toutes, le travail est concrètement engagé. Tout donne à penser, au vu du "rapport intermédiaire" de la plupart des équipes, que des résultats significatifs seront atteints et les engagements pris, tenus.

# 1.2. Colloques, rencontres

Entre les mois de janvier et octobre 1987, quatre colloques à dimension nationale et/ou internationale auront été organisés avec le soutien de l'IFRESI :

- Rencontre Internationale "Dynamique des services et théories économiques"
   (30 janvier 1987). Responsables : Jean-Claude DELAUNAY, Jean GADREY
   (CLERSE-LAST)
- Les "Stratégies d'entreprise et leurs politiques d'emploi" 9e journées CNRS d'Economie du Travail (10 et 11 mars 1987, Université de Lille I). Responsable : François STANKIEWICZ (CLERSE-LAST)
- "L'entreprise, catégorie pertinente de la sociologie ?" 2e journées CNRS de Sociologie du Travail (12-13 mars 1987, Université de Lille I). Responsable : Claude DUBAR (CLERSE-LASTREE)
- "Tunnel sous la Manche et développement régional en Europe du Nord-Ouest" (19-20 novembre 1987). Responsables : Pierre BRUYELLE, Pierre-Jean THUMERELLE, Laboratoire de Géographie Humaine, Lille I

Il faut ajouter à cette liste de multiples rencontres, placées dans le cadre des diverses opérations de recherche. Citons notamment la réunion, le 10 juin dernier, d'un séminaire sur le rôle des structures institutionnelles dans les politiques des firmes (François MILLEQUANT, Jean-Philippe BOUSSEMART, Dominique SAGOT-DUVAUROUX, LABORES), des rencontres de travail avec les chercheurs du Kent (Yves LUCHAIRE, Gérard MARCOU/ CRAPS), etc... L'IFRESI s'est révélé d'entrée de jeu une structure propre à faciliter les contacts scientifiques, nationaux et internationaux, conformément à une des principales fonctions à lui assignées par ses promoteurs.

#### 1.3. Etudes

Le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais vient de confier à l'IFRESI une étude sur "La carte régionale des formations supérieures : état actuel et perspectives". Une équipe pluridisciplinaire (économistes, géographes, sociologues) a pu être constituée en quelques jours pour répondre à cette demande. C'est l'indice à la fois de la visibilité d'ores et déjà acquise par l'IFRESI, et de la capacité de la structure à répertorier, alerter et réunir les capacités scientifiques mobilisables. Une autre étude, plus modeste, sur la biocarte, est toutefois grosse de coopérations à venir avec le secteur Santé.

La mission de l'IFRESI est de recherche fondamentale. Il ne saurait donc être question qu'il laisse absorber l'ensemble de ses forces dans des études ponctuelles. Toutefois, nous ne croyons pas à l'existence de barrières étanches entre recherche fondamentale et appliquée, ambition théorique et souci de la demande sociale. Par le fort investissement empirique qu'elles impliquent et la dimension stratégique des objets étudiés, l'ensemble des recherches entreprises, et pas seulement les études ci-dessus évoquées, témoignent de cette posture commune. L'investigation de champs précis par des chercheurs disciplinairement divers, l'obligation pratique qui leur est faite de travailler en étroite relation les uns avec les autres, ne peuvent, au demeurant, que favoriser l'éclosion de projets plus ambitieux et à plus longue portée, dont l'interdisciplinarité suppose une claire notion de l'apport irremplaçable de chacune des disciplines impliquées.

#### I.4. Contrats, soutiens à la recherche

Nos formations ont déjà une longue histoire, et tout ne commence pas avec l'IFRESI, tant s'en faut. Toutefois, la perception par les divers partenaires du potentiel scientifique ainsi réuni, représente pour eux un facteur additionnel de confiance. C'est ainsi, en particulier, qu'on a pu conclure avec le Conseil Régional un contrat représentant un complément très substantiel des financements déjà obtenus pour 5 opérations de recherche. Deux bourses de Docteur-Ingénieur, cofinancées par le CNRS et la Région, ont été également attribuées à de jeunes chercheurs impliqués dans des opérations IFRESI.

## 2. Mise en place institutionnelle et matérielle de l'Institut

## 2.1. Mise en place institutionnelle

Indépendamment de la nomination du Chargé de Mission comme Directeur de l'IFRESI par Monsieur le Directeur Général Serge FENEUILLE (le 27 juin 1986), deux séries de décisions ont contribué à doter l'Institut d'une structure d'animation, de gestion et de direction déjà très opérationnelle :

- Un poste d'Ingénieur d'Etudes a été créé, permettant l'installation, aux côtés du Directeur, d'un Secrétaire Général (septembre 1986). Le candidat retenu, Monsieur Pierre-Marie ROBERT, a plus que confirmé la confiance qui lui avait été consentie. Son dynamisme, sa compétence, son sens du service et du contact humain ont permis d'imprimer un nouveau rythme à la mise en place de l'Institut. Avec l'attribution récente d'un poste de SAR 1, et l'apport d'une secrétaire-stagiaire stabilisée autant que le permettent les textes, l'IFRESI dispose de moyens certes encore embryonnaires, mais déjà significatifs.
- Un Conseil d'Institut a succédé au Groupe de Préparation informel, mais très efficace, qui dès 1984 avait travaillé en relation étroite avec le futur Chargé de mission. La formule retenue pour la désignation de ce Conseil tient compte de la structure fédérative de l'IFRESI: 14 membres sont élus au sein des formations constitutives, à raison de 2 par formation, chacune étant ainsi placée sur un pied d'égalité; 7 sont nommés par le Directeur, après la large consultation qu'implique toute démarche de ce type. La liste des membres du Conseil est jointe en annexe. Ce Conseil se réunit environ une fois par mois.

Il reste à mettre en place le Comité de Direction, dont la constitution a dû être différée, compte tenu des problèmes de fonctionnement rencontrés par le Comité National. La réunion d'une telle instance dans les meilleurs délais possible revêt une importance majeure.

## 2.2. Aménagement d'une implantation provisoire

En attendant la réalisation du bâtiment qui doit accueillir l'IFRESI, il était essentiel d'aménager une implantation provisoire susceptible d'accueillir l'équipe de direction, le secrétariat (dont l'activité principale est de soutien logistique aux opérations de recherche, frappe scientifique incluse), quelques équipes de chercheurs, et de permettre un minimum de contacts et rencontres.

Avec l'aide de l'antenne CNRS Nord - Pas-de-Calais et de la municipalité de Villeneuve-d'Ascq, l'IFRESI occupe depuis juin 1986, 140 m2 de bureaux en location, à proximité du métro et des campus universitaires. Cette implantation est dotée d'un équipement micro-informatique déjà performant. Sa réalisation s'est révélée décisive pour la crédibilité de l'opération, la visibilité de l'Institut et la mobilisation des chercheurs et enseignants-chercheurs.

# 2.3. Réalisation de l'implantation définitive

La maîtrise d'ouvrage de l'opération immobilière incombe au Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais (convention CNRS-Région Nord Pas-de-Calais, article 8). Il est toutefois de la responsabilité du responsable scientifique de l'IFRESI et du Secrétaire Général de suivre de très près cette opération, notamment en ce qui concerne le site retenu, le programme du bâtiment, le respect de délais et de normes de construction raisonnables.

Concernant le site, il convenait de tenir compte de trois impératifs :

- se trouver à proximité, au moins en temps de parcours, des campus universitaires ; l'IFRESI a pour première fonction de faciliter les contacts entre chercheurs, enseignants-chercheurs, équipes ; il doit contribuer à une meilleure liaison entre enseignements, notamment de 3e cycle, et recherche (l'organisation d'un programme de séminaires, même disciplinaires, en un même lieu, facilitant, en particulier, échanges et décloisonnements) ; il doit permettre un accès rapide à la Bibliothèque Universitaire et autres centres de documentation ;
- faciliter les rapports entre la communauté scientifique et ses divers partenaires sociaux et institutionnels d'une part et, d'autre part, les contacts aux plan national et international ; donc, être si possible en centre ville et d'accès rapide par les divers moyens de communication ;
- offrir enfin à ceux qu'il accueille un environnement de qualité et contribuer à une bonne visibilité de l'Institut.

La décision prise d'un commun accord est de réaliser, par rénovation et extension de deux bâtiments. (18ème siècle) cédés par l'Armée à la Ville de Lille, et par celle-ci à la Région Nord -Pas-de-Calais, un ensemble de 1 200 m2 environ de surfaces utiles, face à la gare SNCF de Lille, donc également à proximité immédiate du métro (qui relie les campus, le centre-ville et le CHR). La réalisation probable du TGV, articulé au lien fixe Transmanche, peut faire de ce site (relié déjà à l'aéroport de Lille-Lesquin et abritant la gare routière) une plaque tournante des communications pour l'Europe du Nord-Ouest.

L'aménagement prévu permettra l'accueil d'une quarantaine de chercheurs, la tenue de séminaires et l'organisation d'ateliers de travail (colloques, congrès). On disposera, en tant que de besoin, d'une salle de réunion plus vaste (capacité : 250 personnes) située à proximité immédiate du bâtiment. Le crédit prévu autorisera un équipement scientifique de très haut niveau.

Compte tenu des problèmes à résoudre entre les multiples administrations concernées, la mise à disposition de ce bâtiment est prévue pour le courant de l'année 1989.

Cette implantation, répétons-le, n'est le bien propre d'aucune équipe ni a fortiori d'aucun chercheur. Il a pour raison d'être d'aider la communauté scientifique des S.H.S. toute entière à constituer, à Lille, le pôle de recherche de dimension nationale et internationale voulu par les promoteurs du projet. Nul doute qu'un tel instrument constitue, dans cette perspective, un atout majeur au service d'une politique scientifique dans la définition et la mise en oeuvre de laquelle la Direction Scientifique et le Comité National sont au premier chef concernés.

# III. Etat d'avancement des opérations inscrites au Programme scientifique 1986 (situation au 1er juin 1987)

On a affecté aux opérations de recherche les mêmes numéros d'ordre que dans le Programme arrêté il y a un an (cf. plaquette jointe).

Quelques modifications ont pu intervenir dans les intitulés, l'exposé des problèmatiques et/ou les listes de participants et collaborations : elles témoignent à leur façon du travail accompli, et des réélaborations et enrichissements conceptuels et organisationnels correspondants. De même sont clairement désignées les parties du Programme qui n'ont pas encore connu un début de mise en oeuvre.

Plus généralement, la comparaison entre le texte programmatique de juin 1986 et celui qu'on va lire permettra de confronter les engagements pris il y a un an et l'état effectif d'avancement des recherches.

# 1. INTRODUCTION DES TECHNOLOGIES NOUVELLES ET ENTREPRISES

# 1.1. et 1.2. Innovation, informatisation, institution, intervention, entreprise

Martine DELPIERRE, Didier HESS, Christian MAHIEU (LAST-LASTREE-CLERSE)

Collaborations: Les laboratoires d'Automatique et d'Informatique Industrielle des Universités de Lille et de Valenciennes (U.A. CNRS 370-USTLFA; UA C.N.R.S. 1118 - UVHC) Les chercheurs du groupe "Productique et gestion" (AFCET, FNEGE)

Opération complémentaire: Comparaison France-RFA avec les chercheurs du BETA de Strasbourg (P. Lierena, A. Krasa), D. Hoss (Francfort) et les chercheurs de l'ISI, Fhg de Karlsruhe

Calendrier prévisionnel: 1987 et 1988

Organismes impliqués : l'IFRESI ; le Programme AMES du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur ; le PIRTTEM ; le Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais.

Objectifs et méthodologie : Cet intitulé regroupe deux opérations de recherche convergentes portant sur les stratégies d'innovation et les processus d'informatisation des PMI/PME ainsi que sur l'impact des réseaux de transfert de technologie.

La première de ces opérations est directement suscitée par la demande des laboratoires de recherche en Automatique et Informatique industrielle des Universités de Lille et Valenciennes associés avec l'Ecole des Mines de Douai au sein du POLE PRODUCTIQUE NORD - PAS-DE-CALAIS.

La seconde intervient dans le cadre du RESEAU REGIONAL DE CAO/CFAO institué dans le Nord - Pas-de-Calais à l'initiative du Ministère de la Recherche et du Conseil Régional. Ce réseau regroupe six écoles d'ingénieurs et universités et permet l'interconnection de leur site informatique. Cette recherche s'appuie sur des enquêtes dans et avec des PME, en liaison avec l'intervention de cinq ingénieurs embauchés par le réseau pour assurer des activités d'assistance, de conseil et de formation en CAO/CFAO.

Alors que l'analyse des mutations technologiques s'est trop souvent cantonnée dans l'"atelier", nous privilégions dans notre démarche <u>deux</u> niveaux de cohérence : celui de <u>l'entreprise</u> et du <u>système de production</u> dans lequel elle s'insère et celui du <u>réseau de transfert de technologies</u> et de <u>l'environnement politico-administratif</u> dont il est issu.

Ces recherches s'interrogent plus globalement sur les <u>expérimentations</u>, <u>les formations</u>, <u>les réorganisations</u> et les <u>processus d'évaluation</u> qui participent dans ces entreprises à une dynamique de changement social.

a) Stratégies d'innovation des PME-PMI et réseaux de transfert de technologie

Cette opération de recherche, mise en oeuvre dans le cadre du **pôle productique**, associe trois niveaux d'interrogation complémentaires :

- Le premier concerne les processus d'informatisation et les "démarches productiques" des PME-PMI liées aux établissements du Pôle Productique.
- Le deuxième vise les liens instaurés entre PMI et établissements, les modes d'intervention des établissements, les processus et les modèles de transfert de technologie. Il vise plus globalement la genèse de l'innovation dans ce qu'elle suppose de connexion entre une dynamique interne et une intervention de l'environnement.
- Le troisième concerne, quant à lui, les modalités de l'intervention publique dans un tel contexte de changement technique, les processus de soutien stratégique et institutionnel aux expériences industrielles, les systèmes d'aide, etc...

Dans la répartition des activités internes à l'équipe, Martine DELPIERRE prend plus particulièrement en charge les deux derniers niveaux, totalement le dernier.

Passée une première phase de recherche essentiellement consacrée à l'établissement de rapports de coopération avec l'ensemble des acteurs concernés et à un premier repérage des structures de transfert de technologie, nous avons entamé plusieurs enquêtes de terrain.

\* La première porte sur les opérations de transfert de technologie entreprises par les partenaires du Pôle Productique.

Au stade où nous en sommes de la réalisation de cette enquête, nous pouvons d'ores et déjà dégager les quelques points suivants :

- Les établissements du Pôle ne tissent que difficilement des liens avec les PME-PMI de la région Nord Pas-de-Calais. Beaucoup d'opérations, parmi les plus représentatives de liens originaux avec le tissu industriel, concernent des entreprises extérieures à la région.
- Alors même que ces opérations sont menées au titre du développement de la "productique", elles tendent souvent à ne concerner que des automatisations "intersticielles", laissant le reste de l'entreprise à un niveau de développement technologique disparate.

- Lorsque ce qui est en cause est la définition d'un procédé de production amené à jouer ensuite un rôle stratégique majeur et qu'alors le processus d'investissement est global et présente un caractère d'irréversibilité, les difficultés apparaissent entre établissements de recherche et entreprises, faisant alors se poser de façon centrale la question des liens contractuels établis entre eux.
- Enfin, parmi les problèmes soulevés, il faut souligner : le suivi des opérations, le respect des délais, le manque de liens avec des entreprises susceptibles de participer à l'industrialisation et à la diffusion des biens d'équipement qu'ils sont amenés à mettre au point pour le compte d'entreprises utilisatrices.
- \* La deuxième enquête porte sur la mise en oeuvre des projets d'investissement en productique de la part des entreprises aidées par le "Plan Productique Régional". Elle s'articule en deux volets :
- Le premier concerne la totalité des entreprises aidées, appréhendées au travers du dossier déposé auprès de ces administrations. Il s'agira d'une exploitation quantitative des informations portant sur les entreprises, leur projet d'investissement dans leur définition technique et leurs implications organisationnelles pour l'entreprise.
- Le second concerne l'analyse du "projet productique" et de sa mise en oeuvre concrète dans l'entreprise. L'enquête ne sera menée ici que sur un échantillon plus restreint d'entreprises.

Une grille d'analyse a été mise au point qui aborde les thèmes suivants :

- la dimension "stratégique" de l'investissement "productique"
- la dimension "technologique"
- la dimension "socio-organisationnelle"
- la dimension "évaluation-gestion"
- la conduite du changement interne
- l'entreprise et son environnement face au changement
- \* La troisième enquête porte sur les opérations menées conjointement par les établissements du Pôle et les acteurs institutionnels et professionnels.

Il s'agira d'analyser les processus au travers desquels tente d'être créée une synergie régionale sur le thème du transfert de technologie.

Cette enquête reprend et développe une opération antérieure de recherche menée par Martine DELPIERRE.

b) Mise en oeuvre d'un réseau informatique régional de CAO/CFAO : évaluation de son impact dans les PME de la région Nord - Pas-de-Calais

Opération de recherche mise en oeuvre dans le cadre du réseau régional de CAO/CFAO. Au sein de notre équipe, cette opération concerne plus particulièrement Didier HESS et Christian MAHIEU.

Dans un premier temps, nous avons participé à la structuration du Réseau lui-même. Notre équipe est ainsi représentée au sein du Comité de Pilotage du Réseau.

L'activité de recherche associe deux démarches complémentaires :

- d'une part, il s'agit de participer à l'évaluation du Réseau lui-même et de son impact sur le tissu industriel régional ;
- d'autre part, il s'agit d'accompagner les opérations menées par les conseillers technologiques du Réseau d'une recherche-intervention dans les entreprises intéressées à un développement de la CAO.

Deux enquêtes sont menées de front :

- . La première porte sur la totalité des contacts industriels établis au titre du Réseau avec des entreprises régionales. Un questionnaire fermé, rempli au moment de l'établissement du contact, nous apporte des informations sur les canaux qui véhiculent l'information technique, sur les comportements des entreprises face à leur modernisation informatique et sur les niveaux de développement technologique et informatique des entreprises touchées par un tel réseau de transfert de technologie.
- La seconde porte sur un nombre plus restreint d'entreprises. Dans ces dernières, en liaison avec les ingénieurs, conseillers technologiques du Réseau, nous procédons à une intervention sur le thème du changement stratégique et socio-organisationnel. Les documents au travers desquels le Réseau se présente font état en effet, en plus d'acitons d'assistance technique et de formation, de la nécessité d'accompagner l'informatisation d'une réflexion stratégique et socio-organisationnelle (sensibiliser l'entreprise à cette réflexion, contribuer à l'émergence de la "demande" à ce niveau, aider à la formuation du "besoin", aider l'entreprise à mobiliser les compétences internes et externes).

Les quatre principaux thèmes de cette enquête-intervention sont les suivants :

- la réalité des activités, des savoir-faire et des flux directement ou indirectement concernés par l'introduction de la DAO-CAO-CFAO;
- l'intégration des activités et des fonctions dans l'entreprise ;
- les nouvelles formes d'optimisation et d'évaluation ;
- la gestion et la conduite du changement.

D'ores et déjà, cinq entreprises ont fait l'objet de telles démarches.

## C. Opération complémentaire : comparaison France-Allemagne

La RFA dispose d'une expérience importante en ce qui concerne le Transfert de Technologie. Certains Läuder ont mis en place depuis longtemps des structures permettant la valorisation de la recherche technologique dans le tissu local des PME (cf. D. FORAY: "La politique de la recherche et de la technologie dans le domaine de la productique en RFA", <u>C.P.E. Etudes</u>, n° 59, mai 1985). Il en est ainsi particulièrement du Land de Bad-Wurtemberg et de l'Institut de Recherche sur les Systèmes Techniques de l'Innovation (ISI, Fhg) de Karlsruhe.

D'ores et déjà, des contacts ont été pris :

- d'une part, avec le BETA (Bureau d'Economie Théorique et Appliquée) de Strasbourg (P. Cohendet, P. Lierena) qui bénéficient d'une expérience avec des entreprises du Land du Bad- Wurtemberg.
- d'autre part, avec D. Hoss, chercheur à l'Institut für Sozialforschung (Francfort) et lui-même intégré à un programme de recherche, sur l'intégration CAO en commun avec l'ISI (Institut für Systemtechnik und Innovationsforschung) de Karlsruhe.

Une réunion préalable à une mission d'étude d'une semaine environ, notamment à Karlsruhe, est en cours de détermination. Elle se tiendra à Francfort.

## 1.3. Modes de développement des industries à haute technologie

Patrice GREVET et Olivier WEINSTEIN (LAST-CLERSE)

#### 1. Objectifs

Définition, caractères et modes de développement des industries dites "à haute technologie". L'accent est mis sur la dynamique des changements technologiques des structures industrielles et des structures spatiales. La recherche est centrée sur trois secteurs : les semi-conducteurs, les équipements informatiques et les équipements de télécommunication.

L'objet de la recherche a été légèrement déplacé : le projet porte d'abord sur la France. La comparaison entre France et Grande-Bretagne, présentée à l'origine comme l'objet propre de la recherche, n'en constituera qu'un aspect dont les conditions exactes de réalisation ne sont pas définitivement fixées.

#### 2. Avancement de la recherche

- \* Deux enseignants-chercheurs, P. GREVET et O. WEINSTEIN, travaillent actuellement sur ce projet. Par ailleurs :
- . Une collaboration est engagée avec deux chercheurs de l'ex-centre européen John Hopkins,
- J. MOULAERT, maître de conférence associé en sciences économiques à l'Université de Lille 1 et E. SWYNGEDOUW, dans le cadre d'un projet de recherche franco-britannique.
- . Deux étudiants de DEA, C. DUFREMONT et M. LEMATTRE, travaillent sur des mémoires qui doivent être prolongés par des thèses et qui s'insèrent dans le présent programme.
- \* Un projet de recherche sur "Les industries de haute technologie et le développement régional en France et en Grande-Bretagne" a été mis au point et rédigé par les quatre chercheurs précités, en collaboration avec deux chercheurs britanniques, P. COOKE de l'Université du Pays de Galle à Cardiff (Department of Town Planning) et K. MORGAN de l'Université du Sussex à Brighton (School of Social Science). Ce projet est soumis simultanément au CNRS en France et à l'E.S.A.C. en Grande-Bretagne, dans le cadre d'un programme de recherche franco-britannique.
- \* La première phase du présent projet est entamée. Elle porte sur les problèmes généraux de définition et d'analyse des activités à haute technologie, à partir :
- . d'une revue de la littérature sur le sujet, et plus généralement sur l'analyse des dynamiques technologiques et des typologies d'industries ;

. d'un premier repérage statistique au niveau NAP 600, pour les secteurs retenus.

Les travaux de C. DUFREMONT et M. LEMATTRE s'insèrent dans ce cadre. Le premier porte sur la définition et la mesure de l'investissement immatériel et sur son évolution dans les secteurs à haute technologie et plus spécialement les secteurs étudiés ici. Le second s'attache à l'évolution de l'emploi et de la structure des qualifications au niveau national et régional dans ces mêmes secteurs.

\* Cette première phase doit s'achever à la fin 1987. La deuxième phase, portant sur une analyse approfondie de l'évolution des trois secteurs, débutera en octobre 1987. La troisième phase, centrée sur la dimension spatiale, chevauchera en grande partie la deuxième, compte tenu du fait qu'elle s'appuie sur les mêmes méthodes.

Le calendrier définitif pourra être ajusté en fonction de l'évolution du projet franco-britannique.

# I.4. Les ouvriers qualifiés, les agents de maîtrise et les techniciens de production dans les industries en cours d'automatisation : comparaison PMI/Grande entreprise

Michel SUEUR, LASTREE-CLERSE

#### Objectifs

On se demande si, tant du côté ouvrier qualifié que du côté agent de maîtrise/technicien, on assiste à l'émergence de nouveaux groupes (ou profils) professionnels. Si oui, quels sont les éléments constitutifs de ces nouvelles professionalités?

#### Avancement de la recherche

- \* Cette recherche, animée et coordonnée par le CEREQ, réunit cinq équipes associées au CEREQ (Centres Interrégionaux Associés) : CEREQ (Paris), l'IREP-Développement (Grenoble), GREE (Nancy), BETA (Strasbourg), CLERSE (Lille). Ces équipes se sont réunies à plusieurs reprises pour définir la méthodologie, choisir les entreprises et faire le point sur l'état d'avancement des investigations réalisées. Des monographies d'entreprises ont été rédigées afin de faire circuler l'information entre les équipes. Le plan de rédaction du rapport final est en cours d'élaboration.
- \* Un rapport intermédiaire a été fourni en juillet 1986. Sur cette base, la seconde phase de financement initialement prévue dans le projet de recherche initial a été accordée.

- \* Diverses entreprises, de taille très variable et appartenant à des secteurs d'activités différents (ameublement, chimie, automobile,...), ont fait l'objet d'enquêtes de la part des équipes de recherche. La contribution du CLERSE à cette recherche a eu lieu dans :
  - une PAE de la mécanique ;
  - une teinturerie;
  - une PME de l'habillement.

Le modèle de la grande entreprise est constitué par un établissement sidérurgique de la Région dans lequel des contacts et des entretiens au niveau de la direction de l'entreprise ont eu lieu; l'enquête dans un atelier reste à réaliser. Cette recherche connaît actuellement des prolongements dans deux PME de la région lilloise appartenant au secteur du nautisme (négoce et construction de bâteaux de plaisance). Les prolongements de cette recherche ont lieu dans le cadre de la mise en place des nouvelles qualifications de Bertrand SCHWARTZ dans des entreprises de nautisme.

- \* Premiers résultats. Les enquêtes réalisées font apparaître que :
- . On assiste bien, dans certains cas et de manière plus ou moins importante, à une déstabilisation des anciens collectifs de travail constitués sur la base des métiers et d'un certain type de division du travail. Ce constat est à mettre en relation avec les changements technico-économiques de la production, quelle que soit la taille de l'entreprise et le secteur d'activité économique. Il se trouve aussi en relation avec la stratégie développée par l'entreprise en matière de gestion et de qualification de sa main-d'oeuvre.
- . Ce ne sont plus seulement les principes d'organisation du travail qui sont remis en question. L'interrogation porte de plus en plus sur le profil des catégories professionnelles se rapportant aux nouvelles organisations du travail. Si les appellations usuelles d'emplois ne changent pas, le rôle professionnel de certaines catégories sociales est appelé à être profondément redéfini : les ouvriers qualifiés, les agents de maîtrise et les techniciens sont bien les catégories qui sont au coeur de ces mutations.
- . Les nouveaux groupes professionnels (ou nouveaux profils) sont à mettre en relation avec, d'une part, les politiques d'innovation des entreprises dès lors qu'elles cherchent à redéfinir les bases de développement de la productivité et qu'elles s'interrogent, à cette occasion, sur la configuration des groupes professionnels dans l'entreprise ainsi que sur le niveau et la nature de leur professionnalité ; d'autre part, avec les moyens mis en oeuvre pour remodeler la main-d'oeuvre et la façon dont se constituent de nouveaux groupes.
- . L'analyse des matériaux recueillis permet de préciser les éléments constitutifs d'une nouvelle professionnalité concernant les catégories étudiées, ainsi que les nouvelles articulations existant entre elles dans les collectifs de travail.

#### \* Calendrier:

Le rapport de recherche final est prévu pour la fin de l'année 1987.

#### 2. PRODUCTION DE LA FORMATION DANS ET PAR L'ENTREPRISE

Recherche comparative internationale.

#### PARTICIPANTS:

<u>5 équipes françaises</u> (recherche pluridisciplinaire)

- 1. L.A.S.T.R.E.E. C.L.E.R.S.E. :
- C. DUBAR, <u>Responsable Sociologie</u>, N. GADREY, S. ENGRAND, E. DUBAR, M. FEUTRIE, M.C. VERMELLE
- 2. G.R.E.E. (Nancy II):
- P. MEHAUT, Responsable Economie
- 3. C.E.R.E.Q. (Paris):

J.P. GEHIN

4. I.R.E.P. (Grenoble II):

M. BEL, P. MOUY

- 5. I.A.E. (Grenoble II):
- C. ECHEVIN, Responsable Science de Gestion, A. GIRAUD-HERAUD

## Equipes étrangères

- 1. I.S.F. de Munich (R.F.A.): Ingrid DREXEL, Sociologue
- 2. I.C.H.E.C. de Bruxelles (Belgique) : Claire de BRIER, Science de Gestion
- 3. Université de <u>Bari</u> (Italie) : Département des relations de travail et des relations industrielles Mirella GIANNINI, Sociologue.

# **Objectifs**

Etudier les modes d'élaboration, les contenus et les effets des politiques de formation d'entreprises dans une perspective comparative. Il se décompose en trois volets essentiels, portant sur :

- 1. Les modèles de formation sous-jacents à ces politiques.
- 2. Les stratégies d'entreprises impliquées par elles.
- 3. Les modes de socialisation professionnelles ainsi mis en jeu (évolution des qualifications, mobilisation des personnels, restructuration des groupes professionnels).

#### Avancement de la recherche

La recherche de <u>terrain</u> a effectivement débuté en octobre 1986 par la prise de contact et la négociation de la "première vague" à caractère monographique dans quatre des six entreprises constituant l'échantillon spécifique du LASTREE :

- une entreprise de TELEPHONIE (entreprise A), leader mondial dans sa spécialité, dont le département "Transmission par câbles" (effectif  $N=2\,500$ ) a été choisi, en accord avec la direction, comme terrain principal d'enquête dans deux de ses établissements largement complémentaires et concernés par des innovations multiples (banlieue parisienne) ;
- une entreprise de VENTE PAR CATALOGUE (entreprise S), au second rang des entreprises françaises, a été confirmée comme répondant parfaitement aux critères définis nationalement (effectif Ns = 3 700, zone de Roubaix-Tourcoing);
- une entreprise TEXTILE (entreprise L) a confirmé son accord et s'est révélée également active en matière de formation (effectif N1 = 3 200, même zone);
- une entreprise de CHAUFFE (entreprise C) a été choisie dans le secteur "service aux entreprises" en raison de ses innovations confirmées en matière de formation (Nc = 1 250, région lilloise).

Entre octobre 1986 et mai 1987, après la négociation avec les directions de ces entreprises, d'un cahier des charges précis de la recherche, les opérations suivantes ont été réalisées :

- visite collective approfondie d'un ou plusieurs établissements de ces entreprises ;
- recueil de l'ensemble des documents prévus par le cahier des charges ;
- réalisation de 10 à 15 <u>entretiens</u> par entreprise, selon une grille élaborée nationalement, auprès des responsables concernés par les questions d'emploi/qualification/formation depuis des membres du comité de direction jusqu'à des chefs de service et responsables de C.E. en passant par des "fonctionnels" de la direction "ressources humaines";
- mise en oeuvre de la rédaction du <u>dossier monographique</u> selon un plan précis et harmonisé mis au point nationalement. Un des dossiers est achevé, les autres sont en cours de rédaction ou de constitution.

Parallèlement à ce travail de terrain, et en relation de plus en plus étroite avec lui, une série de <u>réunions de travail</u> nationales et régionales (LASTREE) a permis de faire avancer les différents chantiers constitutifs de la recherche:

- L'axe "comparaison internationale" a été développé :
- 1. Grâce à la présence dans le laboratoire d'une colègue allemande qui a participé à la construction des outils méthodologiques, au travail de précision de la problématique et à certaines visites d'entreprises ; elle nous a exposé le système allemand de formation professionnelle et a participé étroitement à la constitution de l'échantillon national définitif dans les branches concernées par la comparaison France-RFA (téléphone, mécanique, chimie).
- 2. Grâce à des contacts réguliers avec la collègue belge qui a réalisé une enquête extensive sur un échantillon de grosses entreprises, a participé à la mise au point des instruments monographiques et a collaboré au choix de l'échantillon et à certaines visites d'entreprises des branches concernées par la comparaison France-Belgique (textile, électronique).
- 3. Grâce à un voyage en Italie et au dépôt d'un projet de reherche italien auprès du CNR, très articulé au projet français.
- L'axe "inventaire des innovations d'entreprise" a été mis en oeuvre grâce au dépouillement de la presse professionnelle et spécialisée dans les domaines de la formation et de la gestion de l'emploi.
- L'axe "socialisation professionnelle", plus spécifique au LASTREE-CLERSE a progressé grâce à un large inventaire bibliographique collectif étroitement lié au séminaire du DEA "sociétés industrialisée" (sociologie, Lille I) et au séminaire Mutations de la production (CLERSE-IFRESI). Plusieurs communications de ces séminaires sont directement liées à ce travail théorique collectif.

Signalons enfin que, pour l'une des entreprises concernées, un chercheur LASTREE a bénéficié d'un stage d'un mois <u>d'observation participante</u> dans un des ateliers directement concernés par les mutations productives et les innovations de formation. Cette anticipation de la "seconde vague" -l'observation étant accompagnée d'entretiens de salariés- permet l'élaboration raisonnée des instruments méthodologiques de la seconde phase de la recherche : entretiens biographiques et outils d'analyse fine des innovations de formation.

# La seconde partie de l'année 87 sera consacrée :

- à la fin de la rédaction des quatre dossiers monographiques en cours ;
- à la réalisation des deux dernières enquêtes monographiques (une dans une entreprise d'électronique professionnelle et une dans une entreprise de mécanique vraisemblablement);
- à la mise au point définitive des méthodes de la "deuxième vague" ;
- à la poursuite des collaborations internationales.

# Annexe : cahier des charges de la recherche : production de la formation par et dans l'entreprise

Des entreprises qui nous ont aimablement donné leur accord de principe pour être "terrains d'enquête" de notre recherche comparative internationale, nous souhaitons les éléments suivants :

# Lors de la première vague d'investigation (entre octobre et décembre 1986) :

#### 1. Au niveau de la FILIALE (ou de l'ENTREPRISE)

- a) Documents
- Les principaux indicateurs physico-financiers permettant de cerner l'évolution des résultats économiques de l'entreprise sur la période 1980-1985.
  - Les bilans sociaux (80-85).
  - Les déclarations 2 483 (80-85).
  - Les plans de formation (80-85).
- Les conventions collectives, grilles de classification et autres accord contractuels touchant à l'emploi, aux qualifications et à la formation .
  - Les données sur le service formation : composition, structure, évolution, personnels.
  - L'organigramme de base permettant de cerner les fonctions et les niveaux hiérarchiques.

# b) Entretiens

- Un entretien approfondi avec un responsable du personnel (affaires sociales, ressources humaines...) permettant de cerner la politique suivie, les innovations engagées et les instruments d'évaluation mis en place.
- Un entretien avec un membre de la direction de la filiale permettant de cerner les grandes options de stratégie industrielle et leurs incidences sur l'emploi, les qualifications et la formation.
- Un entretien approfondi avec les responsables de la fonction "formation" de manière à comprendre l'origine, la structure et l'évolution du service formation.

- 2. Au niveau de l'ETABLISSEMENT (unité)
- a) Documents. En plus de la reprise des documents mentionnés ci-dessus, mais au niveau de l'établissement, nous souhaiterions :
- Les données concernant la structure et l'évolution du personnel sur la période concernée (1980-1985).
- Les données concernant le niveau, les contenus et les publics des formations continues suivies.
  - Un accès aux fiches des stages suivis par le personnel durant la période.
- Des informations précises sur les transformations des procédés de production, les modifications dans l'organisation du travail, les innovations sociales introduites "sur le terrain".

#### b) Entretiens

- Avec le responsable de fabrication, sur le processus de production, l'organisation du travail et de l'unité et les évolutions significatives au cours de la période.
- Avec les responsables du personnel (ressources humaines) et de la formation, sur les modalités d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation des plans de formation et plus généralement des politiques d'innovation.
- Avec des membres de l'encadrement moyen, sur l'évolution de leurs fonctions au cours de cette période dans l'entreprise.
- c) Une visite détaillée de l'ensemble de l'établissement qui pourrait être suivie d'une observation plus intensive d'un des secteurs de l'unité directement concerné par une innovation.

# Lors de la seconde vague d'enquête (mars-juin 1987) :

- 1. Au niveau de la FILIALE : des entretiens complémentaires et des documents plus spécialisés permettant de mieux cerner les modes d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation de l'innovation choisie pour la recherche comparative.
- 2. Au niveau de l'ETABLISSEMENT (unité) : une trentaine d'entretiens individuels approfondis auprès de "concepteurs" et de "participants" à l'innovation précédente, permettant de cerner sa dimension "formation" et ses incidences sur les qualifications mises en oeuvre.

# REMARQUES

1. Au niveau du GROUPE, un entretien approfondi avec un responsable des Affaires Sociales -et éventuellement avec un responsable de la politique industrielle- portera sur les grandes options stratégiques du groupe et les politiques sociales mises en oeuvre durant la période étudiée.

- 2. L'une des solutions les plus commodes pour l'entreprise et le groupe de recherche serait la signature d'une <u>convention de stage</u> (ou convention CIFRE) signée entre l'entreprise et le C.N.R.S. ou l'une des universités concernées, permettant à un chercheur ou à un allocataire de recherche d'être considéré comme "stagiaire en formation" dans l'entreprise durant un mois, à l'occasion de chaque vague d'enquête, la présence sur le terrain pouvant n'être que partielle (2 jours par semaine par exemple).
- 3. Une monographie d'entreprise sera restituée à tous les partenaires concernés par la recherche et un colloque réunissant les financeurs et les entreprises sera organisé autour de la restitution des premiers résultats vers la fin de l'année 1987.

## 3. STRATEGIES DES FIRMES EN PERIODE DE MUTATIONS

# 3.1. Flexibilité et restructurations : stratégies d'adaptation des firmes et coûts d'adaptation

Michel AGNES, Benoît CART, Bernard DELMAS, François STANKIEWICZ, responsable scientifique (LAST-CLERSE).

#### 1. Objectifs

L'objectif de la recherche était double :

Préciser la nature du schéma de flexibilité adopté par les entreprises pour affronter les fluctuations d'activité. Ces adaptations peuvent être a priori diverses : recours à la modulationdes stocks, appel à la sous-traitance, variation de la production. Dans ce dernier cas, la flexibilité concernant les ressources humaines peut être de type interne (modulation de la durée et de l'intensité du travail notamment) ou de type externe (variation de l'effectif).

Mesurer certains coûts d'ajustement liés à l'adoption du schéma de flexibilité.

#### A) Avancement de la recherche

Outre les participants énumérés ci-dessus, cette recherche organise la collaboration d'organismes divers : ORFQE (Office Régional des Formations, des Qualifications et des Emplois), CIA au CEREQ de Lille, LAST-CLERSE.

Les phases passées et prévues de la recherche sont les suivantes :

-ler semestre 1986 : Approfondissement de la problématique et de la méthodologie Cette première phase, plus longue que prévue, a consisté en un dépouillement de la littérature existante, notamment celle sur les fonctions d'emploi, la mesure de la variété de la production, les modèles de gestion par les entreprises d'une demande fluctuante...

Cette phase a notamment permis de mieux cerner l'ensemble des entreprises pour lesquelles l'investigation était potentiellement la plus intéressante. On a ainsi choisi d'étudier en priorité les entreprises soumises à de fortes fluctuations saisonnières d'activité ainsi que celles ayant à gérer une forte variété statique ou dynamique de leur production.

Cette phase, en quelque sorte préliminaire, a donné lieu à la production de plusieurs notes internes.

- 2ème semestre 1986 : Première vague d'enquêtes et première exploitation

Le travail d'enquête auprès des entreprises a démarré en octobre 1986. Ont été privilégiées les entreprises de l'Agro-alimentaire, des Travaux Publics, du Bâtiment, certaines activités de services (commerce) ainsi que certains segments de la branche Textile-Habillement.

Une première exploitation des résultats sur une quinzaine d'entreprises a été réalisée à l'issue du 1er semestre 1986. Les premiers résultats ont donné lieu à une communication présentée aux IXe Journées CNRS d'Economie du Travail, sous le titre : "Schémas de flexibilité et coûts d'ajustement : le cas des entreprises soumises à de fortes variations d'activité", Lille, mars 1987.

## -1er semestre 1987 : Seconde vague d'enquêtes

Le premier semestre de l'année 1987 est consacré à la poursuite du travail d'enquête, l'objectif étant de parvenir au total à un ensemble de 30 entreprises.

# - <u>2ème semestre 1987</u> : Exploitation de l'enquête et rédaction du rapport final de recherche

En outre, le second semestre 1987 sera consacré, dans le cadre de collaborations scientifiques et financières qui restent à définir, à rédiger le projet d'une recherche dont le thème resterait les problèmes des stratégies d'adaptation des entreprises, mais dont l'horizon temporel pris comme référence serait le moyen terme. L'étude serait ainsi consacrée à l'analyse des ajustements structurels, avec une perspective de comparaison internationale.

#### B) Premiers résultats

Les points suivants paraissent les plus intéressants à souligner :

- Limites de l'Aménagement du Temps de Travail dans le cas des entreprises soumises à de fortes variations d'activité.
- Rôle limité d'une politique des stocks dans la gestion des fluctuations.
- Interférence sur le recours aux emplois temporaires des projets d'ajustement à moyen terme.
- Observations de coûts moyens de main-d'oeuvre continument décroissants avec l'augmentation de la production.

Le phénomène s'explique par les conditions d'échange et d'usage de la main-d'oeuvre temporaire ainsi que par l'existence d'une "main-d'oeuvre infrastructurelle".

Une formalisation mathématique visant à préciser l'occurence de coûts d'ajustement à la hausse a été fournie.

3.2. Le rôle des structures institutionnelles dans les politiques des firmes. Impact sur les stratégies de financement, d'investissement et d'innovation

Coordinateur du projet : François MILLEQUANT, LABORES.

#### **Objectifs**

L'objectif du projet de recherche est d'analyser, de façon systématique, l'articulation entre les structures institutionnelles (notamment le statut juridique), les modalités de fonctionnement et les performances économiques de six formes d'entreprises :

- exploitation agricole;
- coopérative agricole ;
- PME industrielle;
- grande entreprise managériale ;
- firme autogérée ;
- firme privée à financement public.

#### Avancement de la recherche

- \* Depuis la première présentation du projet figurant dans le programme scientifique 1986-1987 de l'IFRESI, de nouvelles personnes ont émis le désir de s'intégrer au groupe de recherche et de participer au projet :
- Jean Marc BOUSSARD (INRA, Paris)
- Denis DAUCHY (CREA LABORES, Lille)
- Jacques DEFOURNY (CIRIEC, Liège)
- Alain DESREUMAUX (Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales, Université de Lille II, Villeneuve d'Ascq)
- Jacques DOUTTE (IESEG, Lille)
- Xavier DUPUIS (LES, Paris)
- Pierre MASSON (CRESGE Industries & Services LABORES, Lille)
- Robert SALAIS (GS 89, IEPE, Paris)
- Henri SNEESSENS (CORE, Louvain-la-Neuve)
- \* Le travail réalisé depuis le milieu de l'année 1986 a surtout visé à reformuler le projet, initialement très "économique", afin de dégager une problématique davantage pluridisciplinaire. L'objectif était de pouvoir intégrer un certain nombre de gestionnaires, de sociologues de l'entreprise, ainsi que de juristes.

L'équipe qui travaille sur le projet regroupe donc à présent des chercheurs en économie et en gestion de plusieurs universités en France et en Belgique, dont les travaux portent sur les champs d'activité cités ci-dessus et reposent sur l'analyse de la firme et ses modalités de financement :

- Endettement agricole et gestion des coopératives (BOUSSARD, BOUSSEMART, OGER, DAUCHY)
- Subventionnement du conseil au PMI (AMMEUX, MASSON, MILLEQUANT) et fonds de modernisation industriel (SALAIS)
- Décision de crédit-bail (LOBEZ), décision en incertitude et théorie du risque (EECKHOUDT), management stratégique (DESREUMAUX)

- Etudes théoriques et empiriques sur le financement des SCOP (DEFOURNY, MILLEQUANT)
- -Financement public des entreprises culturelles et du secteur social (DUPUIS, SAGOT-DUVAUROUX)

# \* Problématique

Le but de la recherche est de répondre à un certain nombre d'interrogations qui s'articulent autour des grands points suivants :

- Les outils d'analyse économique élaborés à partir du modèle de la firme néo-classique sont-ils opérationnels et adaptés ou adaptables à d'autres formes institutionnelles (structures juridiques, domaines d'activité) ?
- Plus précisément, quel rôle jouent ces structures institutionnelles quant à l'accès au financement extérieur et en particulier l'attitude des investisseurs externes face au risque ?
- Quelles sont les conséquences des relations formes institutionnelles-financement sur les capacités de restructuration, de reconversion et d'innovation des firmes ?
- Existe-t-il des relations optimales entre formes institutionnelles, modes de financement et performances permettant de préciser dans quelle mesure les firmes doivent s'adapter aux systèmes de financement existants ou si ces systèmes doivent évoluer pour correspondre aux besoins effectifs d'une grande variété de logiques d'entreprise ?

# \* Méthodologie

La recherche prend la forme d'un groupe de travail à finalité théorique dans le cadre du schéma directeur du PIRTTEM. Elle consiste à confronter, sur la base de notes de travail, discutées au cours de séminaires (10 sur 3 ans), les convergences et divergences de comportement et de stratégie des types d'entreprise étudiés et à élaborer des grilles d'analyse comparative, fondées sur l'observation empirique et les recherches théoriques des participants.

Le premier séminaire a eu lieu le 10 juin 1987 dans les locaux de l'IFRESI.

\* Programme des travaux (juin 1987-décembre 1989)

Année 1987 : Séminaire introductif (10 juin 1987)

Séminaire méthodologique

Un séminaire de discussion des notes de travail

Année 1988 : Séminaires : notes de travail

Année 1989 : 1 séminaire : notes de travail

2 séminaires de synthèse

Rédaction du document final (décembre 1989)

# 4. VIE ECONOMIQUE ET CHANGEMENT SOCIAL: UNE APPROCHE PLURIDIMENSIONNELLE DANS DEUX BASSINS D'EMPLOI

Programme présenté dans le cadre d'un projet franco-britannique.

#### Coordinateur:

G. ABOU SADA (OMINOR-LABORES).

#### Participants:

B. CONVERT (LARU-IDN), T. DEMALS (LAST-CLERSE), G. FERREOL (CLECS-CLERSE), R. FOUDI (LAST-CLERSE), V. MANGIN (LAST-CLERSE), P. MASSON (LABORES), F. MILLEQUANT (LABORES), M. PINET (LARU-IDN), H. SAD SAOUD (OMINOR), J.P. TRICART (OMINOR-LABORES), Z. ZEROULOU (OMINOR).

Sur le plan méthodologique, ces chercheurs bénéficieront de la collaboration des membres du Groupe de Recherche Abécédaire (CLECS-CLERSE) qui comprend :C. BAICHERE, H. CUKROWICZ, A. DUBUS, J.M. DUPREZ, N. RAHMANIA.

Ce programme a pour objet de cerner l'impact des interactions entre changements économiques, technologiques et sociologiques qui affectent la région Nord - Pas-de-Calais depuis l'aggravation de la crise et de la récession, et plus particulièrement dans deux de ses bassins d'emploi : la zone de Roubaix-Tourcoing et la zone du Valenciennois. Ce programme est structuré autour de quatre axes :

- l'emploi et le chômage de longue durée ;
- les attitudes des jeunes face au travail ;
- les stratégies des entreprises et leurs répercussions sur les opportunités d'emplois des différentes catégories de la main-d'oeuvre ;
- l'évolution des relations que chacun des deux sexes entretien avec le travail salarié et ses conséquences sur les relations domestiques.

Toutefois, les investigations menées jusqu'à maintenant ne concernent que les deux premiers axes. Pour les deux autres, nous attendons la décision du PIRTTEM concernant le financement de ces travaux :

# A. L'emploi et le chômage de longue durée

Deux grandes interrogations sous-tendent les investigations réalisées dans le cadre de cette recherche :

- L'une relative aux conditions de vie matérielle des individus depuis longtemps écartés de l'emploi. On peut à cet égard se demander si l'allongement de la durée de chômage ne risque pas d'entraîner dans son sillage des processus de paupérisation, voire de marginalisation, comme tendrait à le laisser penser le phénomène récent des "nouveaux pauvres".

- L'autre a trait au devenir même des populations concernées. Le rationnement sévère de l'emploi dans le Nord-Pas-de-Calais leur laisse-t-il quelques chances de réinsertion? Ou bien, doit-on interprêter leur ancienneté de chômage comme le signe d'une distance à l'emploi irréductible ?

L'objectif de cette recherche est la réalisation d'une enquête longitudinale auprès d'un échantillon de ces chômeurs enquêtés il y a deux ans. Nous sommes donc partis des fichiers en notre possession pour réenquêter à nouveau l'échantillon qui se composait de 936 individus. Nous avons retrouvé 776 de ces chômeurs de longue durée, soit 83 %. L'enquête en cours a concerné déjà 656 individus, soit 84,5 %. La passation des questionnaires sera certainement achevée vers la fin du mois de juin.

Le questionnaire utilisé vise à :

- repérer la situation actuelle des individus concernés ;
- analyser leurs trajectoires depuis 1984;
- évaluer leur niveau de vie et leurs ressources financières ;
- étudier les rapports qu'ils entretiennent avec les organismes de placement (ANPE, agences de travail intérimaire...) et les institutions de formation.

Parallèlement à l'enquête, les travaux en cours concernent la transformation des politiques en faveur des demandeurs d'emploi de longue durée et l'analyse de l'évolution de ce phénomène dans la Région, et plus particulièrement dans les deux bassins d'emploi concernés par ce programme de recherche.

# B. Les attitudes des jeunes face au travail

L'objectif de la recherche proposée dans le cadre de ce programme est d'éclairer les processus sociaux qui président aux formes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, à partir d'une analyse de leurs attitudes face au travail. La perspective générale est d'interroger systématiquement les relations entre formes d'insertion et trajectoires de socialisation des jeunes, sur la base d'une étude des conditions dans lesquelles le contexte de crise et de récession destructure et restructure le tissu industriel et social local.

Les opérations de recherche en cours peuvent être réunies en trois ensembles distincts :

- Les incidences locales de la crise : nous procédons à ce niveau à une description d'ensemble du contexte social et économique des deux bassins d'emploi. Cette description vise à cerner les effets de la récession en termes de fragilisation des populations locales, notamment au travers des indicateurs tels que le sous-emploi, l'endettement, les budgets sociaux des communes et organismes prestataires d'aides financières.

- La situation des jeunes quant à l'emploi : il s'agit d'étudier les conditions d'entrée des jeunes dans la vie active. On s'intéresse au système éducatif local, aux politiques spécifiques de formation ou d'aide à l'insertion mises en oeuvre en direction des jeunes. On se propose ici, d'identifier les trajectoires sociales (familiales, scolaires, professionnelles) de ces jeunes.
- Les attitudes face à l'emploi : il s'agit ici d'étudier de façon approfondie les trajectoires des jeunes, les représentations qu'ils se font de leur identité et de leur "destin" social, et les attitudes face à l'emploi. Cette analyse de type biographique tend à étudier les attitudes en référence aux modes de vie.

L'enquête par questionnaire concerne plus de six cents jeunes sélectionnés à partir des fichiers scolaires, afin de les interroger trois à quatre ans après leur sortie de l'appareil de formation initiale et de reconstituer ainsi leurs itinéraires socio-professionnels. L'enquête a déjà touché environ 450 jeunes dans les deux bassins d'emploi.

Le questionnaire utilisé comporte 112 questions réparties en quatre rubriques :

- Identification: cette rubrique regroupe toutes les questions susceptibles d'identifier et de caractériser l'individu interrogé (âge, sexe, statut matrimonial, nationalité, mode de logement, caractéristiques socio-démographiques de la famille...).
- Trajectoire familiale: à ce niveau, nous avons rassemblé toutes les questions relatives à la situation des parents et des grands-parents (formation scolaire et professionnelle, mobilité résidentielle, itinéraire professionnel, la situation des frères et soeurs, les évènements marquants de la vie familiale,...).
- Trajectoire scolaire et professionnelle du jeune : les questions de cette rubrique visent à reconstituer toute la trajectoire du jeune concerné dès sa sortie de l'école jusqu'au moment de l'enquête.
- Attitudes et attentes à l'égard du travail : cette rubrique regroupe des questions qui s'adressent aux jeunes au travail (concernant leur emploi, mode d'obtention), d'autres concernant ceux qui sont sans emploi (les obstacles qui les empêchent de trouver un emploi, leurs difficultés, leurs perspectives...).

Deux journées d'étude sont prévues en novembre prochain avec la participation des chercheurs britanniques de l'Université de Lancaster et de Coventry qui travaillent sur un programme dont les thèmes sont assez proches des nôtres.

### 5. POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET ENTREPRISES PUBLIQUES: L'EXEMPLE DE LA RECESSION CHARBONNIERE ET DES POLITIQUES DE RECONVERSION EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI

#### 5.1. Etat et entreprise publique : les processus de décision

Jean-Louis THIEBAULT, Noëlle BURGI, Xavier VANDENDRIESSCHE, Denis TABARNOUST

#### 1. Objectifs

Une vision globale des relations entre l'Etat et Charbonnages de France (C.D.F.) semble trop réductrice et simplificatrice. Aussi nous a-t-il semblé nécessaire de mettre au point une méthode plus précise permettant d'analyser, catégorie de décisions par catégorie de décisions, les véritables rapports de force, les enjeux, les rivalités et les lieux de pouvoir... Un certain nombre de domaines essentiels ont donc été choisis, parce qu'ils conditionnent, d'une part, la vie quotidienne de l'entreprise publique et, d'autre part, parce qu'ils font intervenir une pluralité d'acteurs et de groupes plus ou moins organisés : production, effectifs, tarification et politique des prix, politique salariale, décisions financières, diversification industrielle, action commerciale, conversion industrielle. C'est l'analyse des processus de décision dans les différents secteurs qui permettra de saisir la réalité des relations Etat/CDF dans l'élaboration, la mise en application et l'évaluation de la politique charbonnière.

#### 2. Avancement de la recherche

Dans une première étape, deux types d'activités ont été poursuivis :

- un recueil des données existantes sur la politique charbonnière, mais aussi sur l'ensemble de la politique énergétique ;
- une étude des différents cadres théoriques d'analyse des relations entre l'Etat et les entreprises publiques, à savoir d'abord les analyses conçues autour des concepts du droit public (décentralisation par services, nationalisation, étatisation, autonomie...) et ensuite les approches plus sociologiques en termes d'analyse des politiques publiques.

Dans une deuxième étape, on a engagé l'étude des politiques suivies dans les principaux secteurs choisis (entretiens avec les principaux acteurs de la politique charbonnière française : dirigeants de CDF et des HBNPC, hauts fonctionnaires, responsables syndicaux,...). C'est ainsi que la phase relative au problème de la fixation des salaires et de la politique salariale est achevée, ainsi que celle relative à la conversion industrielle et particulièrement au bilan de la SOFIREM/FINORPA.

#### 3. Dimension comparative

Nous avons achevé l'enquête relative et la partie qui concerne la Grande-Bretagne, ainsi que la rédaction correspondante. Elle a déjà donné lieu à une communication présentée au Colloque (Lyon, 15-16 décembre 1986) "Public-Privé, Espaces et Gestions" organisé par la revue "Politiques et Management Public" qui en assurera la publication en 1987; les conclusions que nous avons dégagées seront réintroduites dans le rapport final de synthèse fin 1987. Cette contribution constitue pour une part un sous-ensemble de l'opération 5.2. (cf. infra).

Mis en perspective, le cas particulier des charbonnages britanniques laisse entrevoir le caractère fondamental des récentes transformations qui ne peuvent se réduire à une simple opposition entre "plus" ou "moins" d'Etat. Celui-ci intervient en effet autant, sinon plus, que par le passé, mais autrement. C'est pourquoi les notions de "régulation" ou de "dérégulation" sont tout à fait relatives. Les règles du jeu ont changé, comme l'Etat britannique, qui a emprunté sa voie spécifique.

5.2.Les politiques industrielles du patronat et de l'Etat. Analyse du bassin minier Nord - Pas-de-Calais dans une perspective comparatiste (Grande-Bretagne)

Noëlle BURGI (CRAPS)

#### 1. Objectifs

Compte tenu de la crise économique régionale du Nord - Pas-de-Calais, de son solde naturel positif et de son solde migratoire négatif, l'actuelle politique d'aménagement du territoire et d'aide aux zones dites "fragiles" ou "sinistrées" correspond-elle à une volonté de l'Etat de réduire les inégalités ? Ou s'agit-il au contraire pour l'Etat d'aider des secteurs de pointe sans grande considération pour les conséquences territoriales de la politique industrielle (sauf le cas des zones à risque) ?

La comparaison avec la Grande-Bretagne a pour objet de mettre en lumière les difficultés comparables auxquelles se sont heurtées, en particulier dans le Pays de Galles, les initiatives locales pour promouvoir de nouvelles activités, mais aussi des différences notables dans la mise en oeuvre du processus de réduction de l'activité charbonnière (en particulier le passage par un affrontement majeur : la grève des mineurs de 1984-1985).

#### 2. Avancement de la recherche

Depuis le 13 mai 1986, j'ai consacré l'essentiel de mes activités à un travail de terrain en Grande-Bretagne et à un premier cadrage de la situation dans le Nord - Pas-de-Calais. Deux thèmes ont attiré particulièrement mon attention :

- 1. Les stratégies des partenaires socio-politiques (Etat, patronat, syndicats) face aux restructurations et à la reconversion en cours.
- 2. Les processus de négociation entre les différents acteurs des cinq dernières années et leurs résultats.

#### - Pour le cas de la Grande-Bretagne

Je me suis intéressée au déroulement et aux conséquences de la grève des mineurs, ainsi qu'aux initiatives des pouvoirs publics.

J'ai effectué deux missions en Grande-Bretagne (22 juin au 20 juillet et 25 novembre au 12 décembre) consacrées essentiellement à un recueil de données sur les points suivants :

- attitude du mouvement syndical face aux restructurations en cours ;
- étude de la politique de la direction des charbonnages (NCB) et de celle du gouvernement dans le domaine charbonnier ;
- étude sur les systèmes d'aide à la reconversion et les politiques des gouvernements locaux ;
- étude de l'évolution depuis 1983 des négociations dans les charbonnages.

Ces missions font suite à des travaux antérieurs en cours depuis 1979. Ils comportent encore deux phases principales. La première, actuellement achevée, est centrée sur les stratégies des partenaires et les processus de négociation ; la seconde, qui doit se terminer fin 1987, portera sur une confrontation des résultats des politiques des pouvoirs locaux face à la reconversion en Grande-Bretagne et dans le Nord - Pas-de-Calais.

#### **Publications**

- "Syndicalisme et politique : la grève des mineurs britanniques et ses conséquences"
   RFSP, vol 36, n° 5, octobre 1986 (en collaboration avec Jacques Leruez)
- "La grève des mineurs britanniques : un tournant"
   Travail et emploi, revue du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi, n° 30, déc. 1986

"Les nouvelles formes d'intervention de l'Etat dans les charbonnages britanniques"
 Revue Politiques et Management Public, à paraître, 1987

#### - Concernant le Nord - Pas-de-Calais

J'ai posé les premières bases d'une recherche sur l'action des pôles de conversion dans le bassin minier, sur les différents systèmes d'aide à la conversion et sur le rôle de la société de conversion des Charbonnages de France, la SOFIREM.

Le bilan de la SOFIREM/FINORPA est en voie d'achèvement (voir l'opération ATP "Politiques gouvernementales et entreprises publiques" dirigée par M. Thiebault).

J'ai réuni l'essentiel des documents sur l'aspect pôle de conversion qui me permettront d'analyser les montages impulsés par la structure pôle, en particulier le bilan financier d'exécution de 1984-1985 de la DATAR.

J'ai terminé la rédaction d'un rapport de recherche sur les aides à la reconversion de la CECA dans le cadre d'un travail de collaboration européen (coordonné par l'Université de Durham et commencé en février 1985). Les conclusions que j'ai dégagées pour le Nord - Pas-de-Calais seront réintroduites dans la rédaction finale du projet comparatif sur les politiques industrielles du patronat et de l'Etat (analyse en détail des mesures politiques d'aide à la reconversion des travailleurs du bassin minier).

Il me reste à terminer quelques éléments d'enquête : interviews auprès des acteurs socio-politiques, analyse de l'activité des chambres de commerce de Lens, Hénin-Beaumont et Béthune.

La rédaction finale est prévue pour fin 1987. Elle donnera lieu à plusieurs publications, dont un chapitre sur "La politique de conversion en France et en Grande-Bretagne" prévue pour fin 1987 dans le cadre du projet de l'Institut International de Science Administrative sur "L'aménagement du territoire et la réorganisation industrielle : le rôle de l'administration publique".

#### - Premières conclusions

Il apparaît que les régions "sinistrées" des deux pays se sont heurtées à des difficultés comparables dans la promotion de nouvelles activités : caractéristiques du tissu industriel, dépendance des PME par rapport à l'activité traditionnellement dominante, faiblesses du potentiel recherche et développement, image de la région, résistance à la conversion. Les conséquences territoriales de la politique industrielle de réduction d'activité ou de retrait du site ne semblent pas avoir grandement influencé les politiques publiques de part et d'autre de la Manche.

Mais des différences notables subsistent, qui tiennent pour beaucoup à l'histoire des deux entreprises, à l'inégalité des ressources énergétiques des deux pays, à la spécificité de leurs traditions syndicales et patronales et à la spécificité des deux Etats. Ces différences ne sauraient en rien se réduire à des techniques de "régulation" ou de "déréglementation" ou à une simple opposition entre centralisation et décentralisation.

# 6. AGRICULTURE, INDUSTRIE, SERVICES: MUTATIONS SOCIO-ECONOMIOUES ET DYNAMIOUE DES SECTEURS

#### 6.1. L'évolution des emplois dans les régions depuis la crise. Une approche sectorielle dynamique intégrée.

Jean-Philippe AMMEUX, Jean-Philippe BOUSSEMART, Francis CALCOEN, Jean-Paul LAMBERT, Pierre MASSON, François MILLEQUANT, Olivier OGER. (C.R.E.A./C.R.E.S.G.E. - L.A.B.O.R.E.S.)

Le projet a pour objectif de mettre en relation plusieurs travaux réalisés et en cours sur les principales composantes du tissu productif des régions et de rechercher la cohérence des observations opérées aux différents niveaux : agriculture, industrie, tertiaire.

Il part de l'hypothèse, vérifiée par les comparaisons internationales, que le comportement de ces secteurs est largement interdépendant dans le domaine de l'emploi et en particulier :

- 1) que la marge de développement autonome du secteur tertiaire est réduite ;
- 2) que le tertiaire, au niveau local, n'intervient pas comme substitut aux pertes d'emplois de l'industrie ;
- 3) que les effectifs de l'agriculture s'ajustent, au moins pour le court terme, à l'importance des créations d'emplois dans les deux autres composantes de l'économie.

Proposé dans le cadre du programme scientifique de l'IFRESI 1986-1987, ce projet n'a pas encore donné lieu à une concrêtisation. Le retard s'explique par deux grandes raisons :

- d'une part, l'état d'avancement des travaux détaillés sur lesquels le projet s'appuie, en particulier une recherche pour le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais sur les enjeux et les perspectives du tertiaire. Celle-ci comporte notamment une comparaison Nord Pas-de-Calais/Rhône-Alpes ainsi qu'une analyse par bassin d'emploi. Prévue pour une durée de deux années, elle a débuté en septembre 1986 et se situe à présent dans sa phase de développement;
- d'autre part, la mobilisation de plusieurs participants sur d'autres programmes de l'IFRESI :
- a) constitution du groupe de travail à finalité théorique sur "le rôle des structures institutionnelles dans les politiques des firmes" (3.2.)
  - b) "vie économique et changement social" (4.).

Le retard dans la réalisation du projet n'apparaît pas préjudiciable quant à sa nature car les travaux en cours sur lesquels il repose permettent de l'enrichir et d'en affiner la problématique.

# 6.2. La division internationale des services L.A.S.T.-C.L.E.R.S.E., groupe E.R.M.E.S. (Etudes et Recherches sur les Mutations Economiques des Services)

Responsables:

Jean GADREY, Jean-Claude DELAUNAY (LAST-CLERSE)

Autres chercheurs lillois :

Franck MOULAERT, Thierry RIBAULT, Florence CATRICE

Chercheurs étrangers impliqués :

Peter TORDOIR (TNO Delft), Thierry NOYELLE (Columbia University, New-York), Piet COPPIETERS (Anvers)

### 1. Objectifs

Le projet rédigé début 1986 était encore à la recherche de financeurs français et étrangers. Ceux-ci ont été trouvés (pour la France : convention d'étude n° 33-86 du Commissariat Général du Plan, contrat de 18 mois) ce qui a conduit au démarrage effectif de l'opération en décembre 1986, mais aussi à une focalisation thématique sur l'analyse du marché international des services aux entreprises, en se limitant à la fraction des services "de haut niveau" ou "stratégiques" que sont les conseils (en organisation, stratégie, gestion comptabilité), l'ingénierie, la publicité et le marketing et plus généralement les "services d'information complexe" à haute teneur en connaissances et en capital d'expertise. Les principales firmes mondiales en ce domaine semblent jouer un rôle croissant de "direction assistée" dans l'internationalisation des activités et ont déjà des effectifs de plusieurs dizaines de milliers de salariés généralement recrutés au plus haut niveau de formation.

#### 2. Avancement de la recherche

\* Précédant le démarrage opérationnel de décembre 1986, un travail préparatoire a été effectué de façon internationale, visant notamment à préciser l'intérêt et les limites du recours aux nomenclatures et aux statistiques internationales dans ces activités.

Il a donné lieu à la publication d'un rapport collectif (<u>The Functions of services and the theoretical approach to national and international classifications</u>, Centre Européen Johns Hopkins, juin 1986) composé de six chapitres, présenté aux Deuxièmes Journées Internationales d'Etude en Economie des Services (Genève, juin 1986), et à un rapport signé de Florence CATRICE sur <u>Les services et la fiabilité des statistiques internationales</u> (Cahiers ERMES n° 3).

Parallèlement, s'achevait en janvier 1987 une opération à caractère théorique et statistique faisant l'objet d'un contrat avec le Ministère de la Recherche. Le rapport final, publié comme Cahiers ERMES n° 2, s'intitule : <u>Productivité et évaluation des services : la construction sociale du produit.</u>

Il vise principalement à préciser les principales dimensions de la catégorie de "produit" dans le cas des services et à suggérer un renouvellement des méthodes d'analyse et de mesure de la productivité de ces activités, en distinguant le produit immédiat et les formes diverses du "produit médiat" de la prestation.

- \* L'opération faisant l'objet d'une convention avec le Comissariat Général du Plan se déroule conformément au programme de travail mis au point avec cet organisme, à savoir, pour l'année 1987:
- Un trimestre "d'enquête de délimitation" au niveau des directions de firmes multinationales françaises et étrangères. A la mi-avril, 25 entretiens ont été effectués et soumis à une première analyse, avec les services du Commissariat Général du Plan.
- Un trimestre "d'enquête d'approfondissement" en Europe.
- Un semestre de confrontations théoriques et d'insertion d'études de cas portant sur des services hautement spécialisés, assorties de travaux statistiques inédits (comparaisons internationales).
- Une mission de trois semaines aux Etats-Unis en novembre pour enquête auprès de firmes multinationales centrées aux U.S.A.
- \* Cette même opération se concluera en mai 1988, le premier semestre 1988 étant consacré à la rédaction collective du rapport et à l'approfondissement théorique de l'analyse du marché des services d'information stratégique aux entreprises. Le second semestre 1988 sera celui de la mise en commun des résultats obtenus par les équipes françaises, belges, hollandaises et américaines (coordination effectuée par F. MOULAERT) et de la rédaction d'un rapport de synthèse (<u>Advanced Producer</u> Services Market: International Report).
- \* L'ensemble de ce travail est suivi et périodiquement évalué par un Comité Scientifique International dont la composition est précisée dans le Programme Scientifique 1986-1987 de l'IFRESI (§ 6.2.).

### 7. LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS DES PAYS INDUSTRIALISES : LE CAS DE L'EUROPE DU NORD-OUEST (France septentrionale, Bénélux, Angleterre)

Pierre-Jean THUMERELLE, responsable de l'opération ; Benjamin KOSTRUBIEC, Henri ADAM, Jean-Pierre RENARD, Jean-Pierre BONDUE (Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Lille I)

#### Autres participants

- Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Paris I. Groupe GUEPES :Daniel NOIN, Yvan CHAUVIRE
- Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université Libre de Bruxelles : Christian VANDERMOTTEN, Jean-Pierre GRIMMEAU
- Département de Démographie de l'Université Catholique de Louvain : Michel POULAIN, Christine WATTELAR
- Laboratory of Human Geography, University of Durham : John CLARKE

#### 1. Objectifs

Analyse comparative des populations en situation post-transitionnelle et des liens entre la dynamique des populations, la dynamique des sociétés et la dynamique de l'espace, animée par l'Equipe de Démogéographie du Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Lille I.

Le programme de l'équipe, très ambitieux, ne saurait se comprendre sans référence à la position de l'équipe au sein d'un réseau, en partie formel, en partie informel, de recherche en démogéographie et au mode de travail de l'équipe qui, soit est intégrée dans des opérations de recherche animées par d'autres équipes, soit anime des recherches auxquelles collaborent d'autres équipes. Chaque membre de l'équipe est par ailleurs plus particulièrement responsable d'un des axes de recherche et en impulse et en suit le développement (aussi bien organisation interne du travail, articulation avec le 3ème cycle, que relations extérieures ou publications), des séminaires périodiques avec les étudiants et les partenaires extérieurs et des réunions d'organisation mensuelles qui permettent de coordonner les actions et d'en suivre le développement.

#### 2. Avancement de la recherche

Les quatre actions programmées ont été engagées et ont abouti à des résultats inégaux selon l'état d'avancement des recherches :

#### - Recherche théorique et épistémologique

. Après une phase active, cette recherche est entrée dans une phase rédactionnelle devant aboutir à la publication en 1988 d'un manuel méthodologique collectif (Pierre-Jean THUMERELLE, Daniel NOIN, MASSON Editeur).

. Elle a été partiellement relayée par une recherche méthodologique sur l'infographie en démographie et géographie de la population (Benjamin KOSTRUBIEC, Pierre-Jean THUMERELLE, Yvon TINEL).

#### - Les mutations démographiques en période post-transitionnelle

. L'Atlas des populations européennes, production internationale, comprend désormais plusieurs planches (quelques-unes ont été reproduites et diffusées à titre d'information à l'occasion de rencontres internationales). Sa première livraison interviendra fin 1987.

L'analyse des différences géographiques de mortalité par âge, sexe et cause a donné lieu à plusieurs publications (3 mémoires + 1 article). La première phase engagée sur le plan des départements français est en voie d'achèvement (article en cours + cartes destinées à l'Atlas de France, CNRS-Reclus), une nouvelle phase débutera à la rentrée (thèse de 3ème cycle BDI sur la surmortalité dans le Nord - Pas-de-Calais).

. Dans le cadre du 3ème cycle, a débuté un ensemble de recherches sur les tendances récentes à la disparition de la surfécondité séculaire du Nord - Pas-de-Calais, en relation avec les transformations du milieu, de la société et des mentalités (6 mémoires + 1 article de Pierre-Jean THUMERELLE dans l'Annuaire des Pays-Bas français, Rekkem, Belgique, Stichting ons Erfdeel, paru en mars 1987).

#### - La mobilité spatiale

. Des moyens ont été débloqués par l'IFRESI et la région Nord - Pas-de-Calais pour permettre de lancer une pré-enquête régionale sur la mobilité des populations.

. Cette pré-enquête (de dimension pluridisciplinaire) interviendra en juin 1987. Elle devrait être suivie d'une enquête lourde en 1988.

#### - Perspectives de population

- . Aboutissement de recherches collectives sur le vieillissement : communications de Jean-Pierre RENARD et Pierre-Jean THUMERELLE au Colloque franco-britannique de l'U.G.I. sur le vieillissement et les personnes âgées à Londres en juillet 1986, participation de Benjamin KOSTRUBIEC à la Chaire Quételet : "Population âgée et révolution grise" (Louvain-la-Neuve) en septembre 1986. Publication des actes du colloque de Londres par Espace-Populations-Sociétés (1987 n° 1), direction par Pierre-Jean THUMERELLE d'un deuxième numéro de la revue consacré au vieillissement (2 articles de Benjamin KOSTRUBIEC dans ce numéro + dossier pédagogique par Pierre-Jean THUMERELLE, parution en mai 1987).
  - . Fabrication d'un logiciel de projections par Benjamin KOSTRUBIEC.
- . Communication solicitée de Pierre-Jean THUMÉRELLE au Colloque national de démographie de Grenoble, mai 1987, sur les perspectives au niveau local (paru dans Travaux et Documents de l'INED, avril 1987).

#### - Nouvel axe

. Travail engagé sur la population active (sous la responsabilité de Jean-Pierre RENARD) en collaboration avec l'INSEE en vue d'une participation au Colloque national de la Commission de Géographie de la Population, Montpellier, octobre 1988 (Pierre-Jean THUMERELLE, Président du Comité scientifique du colloque).

#### 8. CENTRE D'HISTOIRE DES ENTREPRISES DU NORD - PAS-DE-CALAIS

Equipe responsable

Michel BATTIAU, Géographe, Lille III; Albert BRODER, Historien, Lille III (UA 1020) Jean-Pierre DAVIET, Historien, CNRS/Lille III (UA 1020); Jean-Pierre DEBOURSE, Gestion, Lille I (UA 936); Marcel GILLET, Historien, Lille III.

<u>Autres chercheurs membres du centre d'histoire des entreprises du Nord -</u> Pas-de-Calais

Gérard GAYOT, Jean-Pierre HIRSCH, Jean-Paul THUILLIER, Joël MICHEL, M. ROSSEL, Isabelle DANJOU, Jean-Luc SYSSAU, Jean-Pierre DEMESSINE, Joël BAFCOP, Sandra MURAD, Laurence BACART, Pascale BRENET.

L'affichage de ce Centre marquait l'intérêt des équipes et chercheurs concernés pour l'entreprise comme objet d'investigation historique, et leur volonté d'ouvrir la voie à des approches convergentes. L'année écoulée a été avant tout marquée par un renforcement de cette orientation, créant, par accumulation des forces et développement des expériences de recherche, les conditions d'avances plus concertées.

- **8.1.** Depuis l'ouverture du Centre d'Histoire des entreprises du Nord Pas-de-Calais, les <u>chercheurs en gestion</u> (UA 936) se sont principalement impliqués dans deux projets :
  - la préparation d'une journée d'histoire de l'entreprise ;
  - la création d'une collection d'histoires d'entreprises du Nord Pas-de-Calais.

A ce jour, six monographies retraçant l'évolution historique de six entreprises de leur création à fin 1984 ont été publiées sous la forme de cahiers de recherche.

Les entreprises qui ont fait l'objet d'une étude historique :

- appartiennent à des secteurs différenciés : Bonduelle (appertisation et surgélation des légumes), Claeys-Luck (production de semences), Decobecq (ingénierie et assistance technique), Dickson-Constant (fabrication de toiles d'extérieur), Reydel (équipementier automobile) et Neu (réalisation de biens d'équipement industriels faisant appel à la thermodynamique et à l'aérodynamique);
- ont une plus ou moins grande ancienneté mais ont toutes permis une analyse sur longue période. La plus jeune entreprise a en 1984 vingt-et-un ans d'existence ; la plus ancienne, 186 ans d'existence ;
- sont de taille moyenne avec un effectif variant aux alentours de cinq cents, mille personnes.

- 8.2. L'activité des historiens peut se résumer sous deux rubriques :
  - a) Jean-Pierre DAVIET travaille actuellement sur trois thèmes de recherche :
- Banques locales et régionales à Roubaix-Tourcoing de 1870 à 1914. Sources : Banque Joire, Banque de France, Archives municipales de Tourcoing. L'enquête vise à déterminer les phases de l'histoire bancaire (liste des banques présentes, rôle des banques parisiennes type Société Générale et des banques locales ou régionales), à calculer l'encours moyen des crédits à l'économie locale en 1870, 1880, 1890, 1900, 1910, et à apprécier une certaine forme de bancarisation de l'économie. Plus spécifiquement, on cherche à savoir si la banque jouait un rôle important à l'amont de la filière de production (achats de laine brute, notamment en Argentine) et à l'aval (ventes de tissus). Cette enquête est fort avancée, bien que le matériau reste en partie à élaborer (une parution en article paraîtrait la plus adaptée).
- Laine à Fourmies. Sources : Archives Départementales du Nord et Archives municipales de Fourmies. L'enquête vise d'abord à établir les données chiffrées d'un développement de longue durée, de 1850 à 1950 dans une première étape de recherche. Elle vise aussi à analyser les conditions dans lesquelles le capitalisme familial de Fourmies a pu passer progressivement sous le contrôle financier et économique du centre de Roubaix-Tourcoing après 1880-1890.
- Le fonds des faillites aux Archives départementales du Nord (1863-1914). Il s'agit à cette étape d'une étude exploratoire visant à déterminer le type de dépouillement que nous mettrons en oeuvre, étant entendu que nous trouvons là de petites entreprises, essentiellement commerciales, à la comptabilité incertaine et dont les comportements sont spécifiques.
- b) Au niveau des activités collectives, on est redevable aux historiens de l'UA 1020 de trois initiatives importantes :
- Séminaire sur les entreprises et les entrepreneurs de l'industrie textile (laine, coton, indiennes) dans l'Europe du Nord-Ouest du XVIIe au XIXe siècle : adaptation au marché des matières premières et aux mutations techniques.
- 19, 20, 21 novembre 1987 : Colloque international sur "La révolution française et le développement du capitalisme" : étude dans le temps court et dans la longue durée des ruptures ou des continuités dan sles rapports entre Etat et entreprise, les cadres institutionnels et sociaux de l'actaivité économique.
- Septembre 1986 (Lille) : Table ronde organisée par l'U.A. CNRS 1020, la M.S.H. et l'Université de Bielefeld sur "la formation des populations industrielles en Europe du Nord-ouest (XVIII-XIXe siècle) : aspects démographiques et sociaux".

Une recherche sur les <u>Mémoires de l'industrie textile</u>, 19e-20e siècles (France, Allemagne, Italie, Belgique, Grande-Bretagne) pourrait être lancée en 1988. Quatre thèmes : les entrepreneurs ; ouvrières et ouvriers ; les techniques ; les lieux de travail.

**8.3.** Il convient maintenant de progresser dans l'organisation des coopérations et des échanges dont le Centre doit être le lieu et l'instrument. La voie la plus appropriée semble être, dans un premier temps, l'organisation d'un séminaire permettant la confrontation des approches, des méthodologies et des paradigmes qui les sous-tendent, et la réalisation de <u>cahiers</u> à publication régulière.

# 9. PROJET DE CONSTITUTION D'UNE BANQUE DE DONNEES SUR LES INGENIEURS

Chercheurs lillois:

Albert BRODER (UA 1020), Jean-Marie DUPREZ (CLERSE, UA 345)

Equipe du CRITS (IRESCO-CNRS, Paris) :

Alain DEGENNE, André GRELON, Catherine MARRY, Françoise CHAMOZZI, Annick TERNIER

Il s'agit d'une opération concertée dont le pilotage est assuré par l'équipe du  $\mathsf{CRIT}$  .

La première vague d'enquête a été menée dans la Région Lorraine. Ses résultats, en cours de dépouillement, ont donné lieu à plusieurs notes et rapports intermédiaires.

La seconde vague d'enquête aura lieu dans la région Nord - Pas-de-Calais.

Une première réunion s'est tenue à l'IFRESI le 11 mai dernier, afin de jeter les bases du dispositif d'enquête et d'arrêter un calendrier pour l'année universitaire 1987-1988.

C'est donc une opération bien engagée dont, conformément au programme établi d'un commun accord, la phase lilloise, débutera à la prochaine rentrée universitaire. La préparation de cette étape se poursuit activement.

# 10. LE LIEN FIXE TRANSMANCHE, PROGRAMME DE RECHERCHE COORDONNE FRANCO-BRITANNIOUE (CANTERBURY-LILLE)

Responsable scientifique : Yves LUCHAIRE (CRAPS)

#### Participants:

Michele BREUILLARD (Lille II), Vincent COUSSIRAT-COUSTERE (Lille II), Serge DORMARD (LEPUR, Lille I), Gérard DUCHENE (Lille II), Michel LANGRAND (CRAPS), Martine CLIQUENNOIS (Lille II), Gérard MARCOU (CRAPS), Christophe MASSE (CRAPS), Alain VANTROYS (CRAPS).

Il y a un an, cette opération de recherche n'en était qu'au stade du montage (cf. Programme scientifique, p. 89, point 10). Depuis cette date, deux actions ont été effectivement engagées :

- préparation d'un colloque international (cf. le présent rapport, page 7);
- constitution d'une équipe pluridisciplinaire, dans le cadre d'un projet coordonné franco-britannique (Université de Canterbury), obtention des financements et début du travail de recherche (cf. ci-dessous).

### 1. Objectifs

### . Aspects juridiques et politiques

L'objet de cette recherche est d'étudier le dispositif juridique et institutionnel mis en place pour la réalisation du tunnel.

Le choix d'un financement privé a entraîné des procédures spéciales de part et d'autre. Ainsi, la technique de la concession, la procédure hybride d'enquête publique en Grande-Bretagne, la création d'une commission intergouvernementale sont autant de spécificités dignes d'intérêt.

De la même manière, les relations nouvelles engendrées par le tunnel mettent en présence, outre les Etats concernés, la C.E.E., le Comté de Kent et la Région Nord - Pas-de-Calais et génèrent des liens nouveaux. Le but de projet est donc d'examiner ces diverses dimensions.

#### . Aspects financiers et économiques

La "rentabilité" du projet a été souvent mise en cause. Mais au-delà de ce problème repose de façon plus large le développement des échanges entre la Grande-Bretagne et le continent. Le montage financier actuellement en cours suscite enfin de nombreuses interrogations. Ce sont, entre autres, ces aspects qui retiendront l'attention des chercheurs.

#### 2. Avancement de la recherche

- 1. A l'heure actuelle, la phase administrative de mise en place du projet est quasiment achevée. Trois réunions bilatérales ont permis de définir précisément les objets de la recherche. Les demandes de financement et d'insertion du projet dans le cadre du programme franco-britannique du C.N.R.S. ont été faites. Des réponses positives ont déjà été données, notamment par le Ministère des Affaires Etrangères et la Région Nord Pas-de-Calais. Mais sans attendre, cinq équipes ont été constituées et se sont mises à l'oeuvre dans les domaines suivants :
  - . problèmes juridiques (sous la direction de Gérard MARCOU) ;
- insertion locale et régionale du projet (sous la direction de Michel LANGRAND) ;
- . relations entre les régions concernées (Kent/Nord Pas-de-Calais) et entre celles-ci et leurs Etats respectifs (sous la direction d'Yves LUCHAIRE) ;
- questions économiques et financières (sous la direction de Gérard DUCHENE); .intégration européenne du tunnel (sous la direction de V. COUSSIRAT-COUSTERE).
- 2. Six membres de l'équipe de recherche ont participé et animé le colloque organisé à Canterbury par l'Université du Kent et l'I.E.P. de Paris. Au cours de ce colloque, les principales difficultés de la réalisation du tunnel ont été dégagées et étudiées.

#### 3. Calendrier prévisionnel

Les recherches sont étalées sur deux ans. Les réunions bilatérales prévues constitueront autant de phases intermédiaires au cours desquelles le point des études sera fait. En outre, un rapport d'étape sera rédigé à la fin de la présente année civile. Enfin, un programme d'échanges entre chercheurs britanniques et français doit être incessamment établi.

### IV. Conclusions et perspectives

Le Programme Scientifique de l'IFRESI a été arrêté en juin 1986. Le début de sa mise en oeuvre, coïncidant à la fois avec l'installation de l'Institut dans ses locaux provisoires et la constitution d'une cellule de direction et d'un secrétariat, remonte au mois de septembre dernier. Le présent rapport a donc trait à la dernière année de la préhistoire et aux dix premiers mois de l'histoire de cette structure nouvelle. Il en fait apparaître à la fois les promesses et, sinon les risques, au moins les faiblesses qu'il importe de surmonter.

Au chapitre des promesses, on songe d'abord à la forte mobilisation du milieu scientifique et à une coopération, qui ne va pas de soi dans l'univers académique, entre sept formations relevant de cinq établissements universitaires. Le rôle fédérateur que peut jouer le CNRS, au service des équipes et en étroite coopération avec les Universités (et nullement contre elles) est ainsi mis en pleine lumière. L'expérience montre qu'il est possible de structurer la recherche, y compris en Sciences de l'Homme et de la Société, à deux conditions : dégager un programme scientifique mobilisateur, et respecter scrupuleusement l'identité et l'autonomie de chaque équipe et de chaque chercheur. S'y ajoute, élément absolument décisif, l'effort considérable consenti par le CNRS, et aussi par le Conseil Régional, pour doter l'Institut d'une infrastructure matérielle de dimensions et d'une qualité comparativement tout à fait exceptionnelles.

L'autre premier résultat positif est que, non seulement l'IFRESI existe, puisque travaux et interactions entre chercheurs s'y développent, mais qu'on commence à le voir. C'est vrai pour toute la communauté scientifique régionale, mais aussi, déjà plus que potentiellement, nationale et internationale, comme en témoignent colloques et rencontres organisés. C'est vrai, au moins autant, des partenaires sociaux et institutionnels de cette même communauté. Le potentiel scientifique en voie de structuration, le fait qu'on puisse localiser une instance capable de dire qui fait quoi et de jouer un rôle de mise en relation et d'organisation, constitue pour les partenaires un facteur de confiance additionnelle important. C'est, à leurs yeux -comme à ceux du milieu et institutions scientifiques- un gage de sérieux et d'efficacité, qui rompt avec le stéréotype d'une communauté incapable de s'organiser et stérilisée par les querelles de chapelles. Il va sans dire que la qualité de la production scientifique à venir conditionnera le maintien et le renforcement de cette image favorable.

Il y a tout lieu de penser que les opérations affichées et soutenues par l'IFRESI conduiront à des résultats significatifs. Néanmoins -et l'on aborde ici une faiblesse déjà évoquée- beaucoup reste à faire pour aboutir à une démarche cohérente non seulement, si l'on ose écrire, en soi, mais aussi pour elle-même. Il ne suffit pas en effet que des recherches s'inscrivent de fait dans un Projet clairement identifié ; il faut en outre que sans rien perdre de leur spécificité (disciplinaire et/ou méthodologique et paradigmatique), elles interagissent effectivement. Il faut d'abord que chercheurs et équipes se parlent et, si faire se peut, se comprennent. Sur cette base seulement peuvent se nouer les coopérations nouvelles, mutuellement désirées et librement consenties, hors desquelles il n'y a pas de progrès scientifique réel. Dans le nouvel espace de communication ouvert par l'IFRESI, ce processus est plus qu'amorcé. Le plus gros pourtant reste à réaliser.

La rédaction et la diffusion du Programme, celles du présent rapport, ont certes contribué et contribueront à cette interconnaissance indispensable, tout comme à la visibilité externe des recherches. Mais il est hors de question d'en rester à un niveau aussi insatisfaisant. D'ores et déjà, le Conseil a pris une double décision:

- entamer, dès la rentrée universitaire prochaine, la préparation du prochain programme bi-annuel (1987-1989) ;
- organiser, en septembre 1988, deux "journées IFRESI" consacrées à l'exposé et à la discussion des premiers résultats d'une partie au moins des opérations inscrites au Programme actuellement en cours d'exécution.

Dans la préparation de ces journées, l'accent sera placé sur la nécessité d'inscrire chacune des recherches entreprises dans la perspective du Projet arrêté en commun, et sur la contrainte de s'adresser à des spécialistes, non de sa seule discipline, mais de l'ensemble des disciplines impliquées, sans parler d'éventuels invités extérieurs à la communauté scientifique. Ce type de rencontre, fortement souhaitée par les chercheurs, est de nature à donner une impulsion nouvelle à la réflexion et à favoriser une prospective scientifique mieux concertée. Elle devrait donner matière à publication.

On ne saurait clore ce rapport sans souligner combien le fléchage de postes de chercheurs et d'éventuelles décentralisations volontaires, l'attribution d'allocations de recherche et des dotations en ITA prévues, conditionnent largement la réussite d'une opération aussi ambitieuse. Il faut d'ores et déjà songer à l'utilisation optimale d'une implantation matérielle qui aura peu d'équivalents en France. Avec les possibilités nouvelles ainsi dégagées, de nouveaux problèmes se poseront sans doute. Disons le, pour conclure : on est ici impatients d'exploiter les premières, et d'affronter les seconds.

L'IFRESI n'est pas seulement une structure nouvelle ; c'est aussi une formule institutionnelle -celle d'un Institut Fédératif- largement inédite. Il s'agit donc d'une expérience, au sens le plus fort du terme. Sans en minimiser les risques, on peut penser, au vu de ce premier bilan, qu'on a réuni les conditions pour une probabilité raisonnable de réussite.

# ANNEXES

- Liste nominative des personnels engagés dans les opérations de recherche de l'I.F.R.E.S.I. (1er juin 1987)
- 2. Convention C.N.R.S. / Région Nord/Pas-de-Calais
- 3. Convention C.N.R.S. / Universités du Nord/Pas-de-Calais
- 4. Direction de l'Institut
  - composition et compétences du Conseil d'Institut
  - liste des membres du Conseil d'Institut
  - direction et secrétariat de l'Institut

# Personnels engagés dans opérations IFRESI au 1/06/87

NOM	PRENOM	QUALITE	Labo de rattachement  LAB.GEO.HUM.LILLE I  LAB.GEO.HUM. LILLE I  U.A N°362 CNRS  U.A N°982 CNRS  U.A N°362 CNRS  U.A N°982 CNRS  U.A N°982 CNRS  U.A N°982 CNRS  U.A N°982 CNRS  U.A N°362 CNRS  U.A N°3645 CNRS  U.A N°365 CNRS	SECTION
KAPUSTA	D.	BDI	LAB.GEO.HUM.LILLE I	35
KOSTRUBIEC	B.	P.	LAB.GEO.HUM. LILLE I	35
LAMBERT	Ĵ-P.	P.	U.A Nº362 CNRS	36
LANGRAND	M.	C.	U.A N°982 CNRS	38
LOBEZ	F.	P.	IESEG	36
LUCHAIRE	Ÿ.	P.	U.A N°982 CNRS	37
MAHIEU	Ch.	C.R	U.A N°345 CNRS	34
MANGIN	V.	C.	U.A N°345 CNRS	36
MARCOU	Ġ.	M.CD.E	U.A N°982 CNRS	38
MASSE	Ch.	C.	U.A N°982 CNRS	38
MASSON	P.	I.E	U.A N°362 CNRS	36
MEGANCK	G.	C.	U.A N°345 CNRS	36
MICHEL	J.	M.C.	U.A N°1020 CNRS	41
MILLEQUANT	F.	C.R. ,D.E	U.A N°362 CNRS	36
MOULAERT	F.	C.	UNIV. LILLE I	36
MURAD	S.	C.	U.A N°936 CNRS	36
OGER	O.	C.	U.A N°362 CNRS	36
PINET	M.	C.R	LARU-I.D.N	34
RAHMANIA	N.	M.A.	UNIV. LILLE I	3
RENARD	J-P.	M.C.	LAB.GEO.HUM. LILLE I	35
ROSSEL	M.	Ing. Univ.	U.A N°1020 CNRS	41
SAD SAOUD	H.	C.	U.A N°362 CNRS	34
SAGOT-DUVAUROUX	D.	C.	U.A N°362 CNRS	36
STANKIEWICZ	F.	P.	U.A N°345 CNRS	36
SUEUR	M.	I.Ę	U.A N°345 CNRS	34
SYSSAU	J-L.	C.	U.A N°936 CNRS	36
TABARNOUST	D.	C.	U.A N°982 CNRS	38
THIEBAULT	J-L	M.C. ,D.E	U.A N°982 CNRS	38
THUILLIER	J-P.	M.C.	U.A N°1020 CNRS	41
THUMERELLE	P-J.	Р.	Lab.geo.hum. Lille i	35
TRICART	J-P.	C.R.	U.A N°362 CNRS	34
VAILLANT	J-P.	M.C.	UNIV. VALENCIENNES	43
VANDENDRIESSCHE	X.	C.	U.A N°982 CNRS	38
VANDENDRIESSCHE VANTROYS VERMELLE WEINSTEIN ZEROULOU	A.	C.	U.A N°982 CNRS	38
VERMELLE	M-C.	MRES	U.A N°345 CNRS	34
WEINSTEIN	O.	P. C.	Ú.A N°345 CNRS Ú.A N°362 CNRS	36
ZEROULOU	Z.	C.	U.A N°362 CNRS	34

## LISTE NOMINATIVE DES PERSONNELS ENGAGES DANS LES OPERATIONS LF. R.E.S.L.

(01/08/1987)

A : Assistant ; BDI : Boursier docteur - ingénieur ; C : Autres chercheurs (dont doctorants) ; CR : Chargé de Recherche CNRS ; DE : Docteur d'Etat ; I : Ingénieur CNRS ; MC : Maître de Conférences : MRES : Allocataire de thèse ; P : Professeur ; 03 : Mathématique ; 34 : Sociologie-Démographie ; 35 : Géographie , Aménagement de l'espace ; 36 : Sciences de l'économie et de la Gestion ; 37 : Sciences du Droit ; 38 : Sciences du Politique ; 41 : Histoires et civilisations modernes et contemporaines ; 43 : Cultures françaises et étrangères.

# Région Nord-Pas de Calais **CONSEIL REGIONAL**

Lille, le 3 1 MAI 1985

Le Directeur de Cabinet

N/Réf. : Service Recherche et Technologie DR/DM/CG

Monsieur SIMON Université des Sciences et Techniques de LILLE

59650 VILLENEUVE-d'ASCO CEDEX

#### Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint pour information, une copie de la convention relative à la réalisation de l'Institut de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles, signée le 9 Mai 1985 entre la Région Nord - Pas-de-Calais et le Centre National de la Recherche Scientifique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

#### COPIE POUR INFORMATION

#### CONVENTION

#### Entre:

L'Etat, Centre National de la Recherche Scientifique,

#### Et:

La Région Nord - Pas-de-Calais, relative à la réalisation de l'Institut de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles.

En application de la Convention Générale de coopération en matière de recherche scientifique signée, à LILLE, le 19 Décembre 1983 entre l'Etat, Centre National de la Recherche Scientifique, et la Région Nord - Pas-de-Calais et du Contrat de Plan Particulier "Recherche - Innovation - Développement Technologique" signé, à LILLE, le 24 Octobre 1984, il est convenu ce qui suit :

#### ARTICLE 1 : Objet de la Convention :

Par la présente convention, la Région Nord - Pas-de-Calais et le C.N.R.S. décident de mettre des moyens en commun afin de créer à LILLE l'Institut de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles.

#### ARTICLE 2 : Mission de l'Institut :

L'objet de cet Institut est de fédérer des équipes relevant du C.N.R.S. et des Etablissements d'Enseignement Supérieur du Nord - Pas-de-Calais autour de la problématique générale posée par la mutation des structures industrielles et économiques, l'introduction des technologies nouvelles et leur impact sur l'appareil de production, l'emploi, les conditions de travail et la société.

#### ARTICLE 3 : Structure administrative de l'Institut :

Cet Institut aura la structure d'un Institut Fédératif de C.N.R.S. et sera associé par convention aux Etablissements d'Enseignement Supérieur du Nord Pas-de-Calais exerçant leur tutelle sur les équipes membres de l'Institut. Conformément au principe constitutif d'un Institut Fédératif du C.N.R.S., ces équipes garderont leur individualité et leurs liens avec leur établissement de tutelle.

#### ARTICLE 4 : Direction de l'Institut :

L'Institut sera doté d'une structure de direction assurant l'animation du programme scientifique, la gestion des moyens collectifs et l'organisation de relations de coopération avec les milieux scientifique, politique et économique aux niveaux régional, national et international.

Le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais sera représenté au Comité de Direction de l'Institut.

### ARTICLE 5: Apport des partenaires:

Le C.N.R.S. et la Région Nord - Pas-de-Calais, auxquels pourront éventuellement s'associer d'autres partenaires, apporteront des moyens financiers en vue de la création de l'Institut.

Ces moyens seront utilisés pour l'acquisition et l'aménagement de locaux, pour un besoin en surfaces évalué entre 1.500 et 2.000 m², et l'achat d'équipements. Une somme de 15 MF, répartie à égalité entre les deux partenaires, est prévue à cet effet et sera intégralement versée d'ici à la fin 1987.

En outre, le C.N.R.S. s'engage, sur la période 1985-1988, à afficher au moins 10 postes de chercheurs pour les équipes participant à l'Institut, sur des profils adaptés aux thèmes fédérateurs de l'Institut, et à mettre à la disposition de celui-ci au moins 5 postes d'I.T.A.

Le fonctionnement de l'Institut incombera au C.N.R.S.

#### ARTICLE 6: Localisation:

En accord avec la mission et la vocation de l'Institut, pour faciliter son ouverture vers les milieux économiques et favoriser l'épanouissement de ses dimensions régionale, nationale et internationale, une localisation dans le centre de LILLE sera, par exemple, recherchée. La Région et le C.N.R.S. envisagent en outre de regrouper autour de cet Institut toutes structures susceptibles de conforter les missions de l'Institut telles qu'elles sont définies à l'ARTICLE 2.

#### ARTICLE 7 : Mise en place d'un programme d'intérêt régional :

L'Etat, le C.N.R.S. et la Région étudieront conjointement la mise en place d'un programme d'études pluriannuel d'intérêt régional susceptible d'entrer dans le programme de l'Institut.

Ce programme pourra être conforter par l'attribution de bourses de recherche du type B. D. I. ou internationales cofinancées par les contractants.

#### ARTICLE 8 : Maîtrise d'ouvrage de l'opération immobilière :

La maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagement de locaux sera assurée par la Région auprès de laquelle le C.N.R.S. délèguera la part de son financement réservée à l'opération immobilière.

#### ARTICLE 9 : Equipements :

Le financement des équipements sera assuré par le C.N.R.S.

#### ARTICLE 10: Conditions propres aux engagements financiers:

Les engagements pris par le C.N.R.S. dans le présent contrat particulier restent subordonnés à l'ouverture des moyens financiers suffisants correspondants par les Lois de Finances.

Les engagements de la Région sont de la même manière subordonnés à son budget annuel voté par son assemblée délibérante.

Au cas où l'un ou l'autre des partenaires ne serait pas en mesure de respecter ses engagements, le présent contrat particulier sera révisable de plein droit.

Faute d'accord entre les parties, le contrat particulier pourra être résilié suivant les dispositions de l'ARTICLE 12.

### ARTICLE 11 : Modalités de révision :

La révision de la présente convention, qui se fera sous forme d'avenant, peut être motivée :

- par l'impossibilité, pour l'une des parties, de respecter ses engagements financiers (ARTICLE 5);
- pour permettre une modification du programme d'actions initialement arrêté;
- pour permettre une modification de la répartition des financements initialement arrêtée.

Cette révision peut être demandée par l'une quelconque des parties du contrat qui en saisira son partenaire. Elle se fera suivant la même procédure qui a présidé à l'élaboration du contrat initial.

Faute d'accord entre les parties, la convention sera résiliée suivant les dispositions de l'ARTICLE 12.

#### ARTICLE 12 : Modalités de résiliation :

La résiliation de la présente convention peut intervenir :

- par suite de la résiliation du contrat de plan lui-même ; dans ce cas, la résiliation de la présente convention se fera dans les conditions arrêtées pour celle du contrat de plan,
- par faute d'accord entre les parties pour la révision prévue à l'article 11,
- à tout moment, à la demande de l'une quelconque des parties qui souhaite mettre un terme à l'exécution du programme d'action.

Dans tous les cas, la demande sera accompagnée d'un exposé des motifs et fera l'objet d'une saisine du Ministère concerné et du Ministère chargé du Plan en ce qui concerne l'Etat, et de l'assemblée délibérante (ou de son Bureau qui en aurait reçu délégation) du Conseil Régional.

La décision de résiliation, qui aura la forme d'un avenant, précisera, le cas échéant, les conditions d'achèvement des opérations ou des tranches d'opérations ayant connu un commencement d'exécution.

Lille, le 9 Mai 1985

Le Président du Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais

Noël JOSEPHE

Le Préfet, Commissaire de la République de la Région

Nord - Fas-de-Calais

Le Directeur Général du C.N.R.S.

Pierre PAPON

# CONVENTION C.N.R.S./UNIVERSITES DU NORD - PAS-DE-CALAIS

#### CONVENTION

ENTRE

Le C.N.R.S., représenté par son Directeur Général d'une part,

ET

L'Université des Sciences et Techniques de LILLE représenté par son Président, L'Université de LILLE II représentée par son Président, L'Université de LILLE III représentée par son Président, L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis représentée par son Président,

La Fédération Universitaire et Polytechnique de LILLE représentée par son président,

d'autre part,

VU

La Décision n°188/83 du 05/09/83 du Directeur Général du C.N.R.S.

W

La décision n°132/84 du 23/07/1984 modifiée par la décision n°47/85 du 11/03/1985 du Directeur Général du C.N.R.S.

#### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

#### ARTICLE 1 : OBJET

Le C.N.R.S., en coopération avec les établissements universitaires ci-dessus nommés, décide de créer à Lille un Institut Fédératif dénommé :

"Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles".

Ci-après appelé I.F.R.E.S.I.

#### ARTICLE 2 : MISSIONS

L'objet de cet Institut est de fédérer tout ou partie des activités d'équipes relevant du C.N.R.S. et des Btablissements d'Enseignement Supérieur du NORD-PAS.DE.CALAIS. signataires de la présente convention autour de la problématique générale posée par la mutation des structures industrielles et économiques, l'introduction des technologies nouvelles et leur impact sur l'appareil de production, l'emploi, les conditions de travail et la société.

Pour remplir ses missions, l'Institut développe des thèmes de recherche qui lui sont propres.

#### ARTICLE 3 : COMPOSANTES

Les équipes universitaires et CNRS exerçant tout ou partie de leurs activités dans le cadre de l'Institut figurent en annexe l ci-jointe.

La liste de ces équipes pourra être modifiée par les cocontractants sur proposition du Directeur de l'I.P.R.E.S.I.

#### DIRECTION

L'Institut est dirigé par un <u>Directeur</u>, nommé par le Directeur Général du C.N.R.S. en accord avec les autres co-contractants, après avis du Conseil de l'Institut.

Il est doté d'un Comité de Direction comprenant :

- Le Directeur Général du C.N.R.S., représenté par un Directeur Scientifique du Département Sciences de l'Homme et de la Société,
- Le Directeur de la Recherche du Ministère de l'Education Nationale ou son représentant,
- Le Président de chaque établissement universitaire cocontractant ou son représentant,
- le Président du Conseil Régional du NORD-PAS.DE.CALAIS ou son représentant,
- Trois personnalités scientifiques désignées par le Directeur Général du C.N.R.S., après accord des autres co-contractants,
- Trois personnalités du monde économique et social désignées par le Directeur Général du C.N.R.S., après accord des autres co-contractants.
- Un rapporteur de chaque section concernée du Comité National de la Recherche Scientifique, chargé de rendre compte à celles-ci de l'activité de l'Institut,
- Le Directeur de l'Institut,
- Trois représentants des personnels exerçant leur activité dans le cadre de l'I.F.R.E.S.I et désignés par le Conseil de l'Institut
- Le Délégué Scientifique Régional, le Chargé de Mission Industriel, l'Administrateur Délégué du C.N.R.S.

Le Président du Comité de Direction est nommé par le Directeur Général du C.N.R.S. en accord avec les autres co-contractants.

Le Comité de Direction se réunit au moins une fois par an, aux dates et avec l'ordre du jour arrêtés par le Directeur Scientifique du Département "Sciences de l'Homme et de la Société", sur proposition du Directeur de l'Institut.

#### Le Comité de Direction :

- entend les résultats des travaux de recherche de l'Institut
- formule des recommandations et des propositions quant aux orientations scientifiques de l'Institut

Lyga Min

- examine et formule un avis sur le budget de l'Institut, préparé et exécuté par son Directeur sur la base des crédits attribués par les co-contractants.

#### ARTICLE 5 : CONSEIL D'INSTITUT

Un Conseil d'Institut est mis en place. Ses compétences, son fonctionnement et la durée du mandat de ses membres sont ceux prévus par la règlementation en vigueur au C.N.R.S. relative aux Conseils de Laboratoires.

Sa composition tient compte du caractère fédératif de l'Institut.

#### ARTICLE 6 : LOCAUX

Les locaux de l'Institut abritent les services communs et les équipements collectifs nécessaires aux recherches de l'Institut.

Les locaux sont mis à disposition des personnels pour leur recherche sur les thèmes de l'Institut.

La gestion de ces locaux est assurée par le C.N.R.S.

#### ARTICLE 7 :

L'annexe 2 ci-jointe, dite "annexe financière", précise les contributions de chacun des co-contractants aux dépenses:

- de fonctionnement scientifique,
- d'investissement,
- de soutien général de la recherche (énergie, fluides, entretien...) de l'Institut.

Cette annexe 2, qui constitue le budget de l'Institut, est préparée chaque année par le Directeur et soumise à l'avis du Comité de Direction (cf. article 4 ci-dessus).

### ARTICLE 8 :

#### **PUBLICATIONS**

Les publications effectuées devront porter, en couverture et en page de garde, outre l'attache de l'Institut, celle du C.N.R.S. et des autres établissements co-contractants.

#### ARTICLE 9 :

#### VALORISATION

Les résultats des recherches pouvant donner lieu à valorisation seront valorisés conformément aux termes des conventions générales qui lient le C.N.R.S. aux autres co-contractants.

#### RTICLE 10 : DUREE

La présente convention est établie pour une durée de quatre ans, renouvable et modifiable par avenant, après avis du Comité National de la Recherche Scientifique.

Elle peut être dénoncée à tout moment par l'un ou l'autre des co-contractants moyennant un préavis d'un an, à charge pour celui demandant la résiliation d'en aviser les autres par lettre recommandée avec accusé de réception.

La dénonciation ou le non-renouvellement peuvent ne concerner qu'une partie des équipes constituant l'I.F.R.E.S.I. ou des personnels qui leur sont affectés. Dans ce cas, et s'il s'agit de personnels ou d'équipes universitaires, l'établissement co-contractant dont ils relèvent s'engage à assurer leur hébergement dans ses propres locaux.

Fait à LILLE

Le Directeur Général du CNRS

P. PAPON

Le président de l'Université de LILLE II

J. VANLERENBERGHE

Le Président de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambresis

MALVACHE

le 25 mars 198

Le Président de l'Université des Sciences et Techniques de Lille

Le Président de l'Université de de LILLE III

A. LOTTIN

Le Présidentde la Fédération Universitaire et Polytechnique de LILLE

### CONVENTION PORTANT CREATION DE L'IFRESI

#### ANNEXE 1

# LISTE DES EQUIPES EXERCANT TOUT OU PARTIE DE LEURS ACTIVITES DANS

#### LE CADRE DE L'IFRESI

Centre Lillois de Recherches Sociologiques et Economiques (C.L.E.R.S.E.) U.S.T.L/C.N.R.S. (UA 345)

Centre de Recherches Administratives Politiques et Sociales (C.R.A.P.S.)

Université de LILLE II/CNRS (UA 982)

.. .. .. ..

Centre de REcherches sur l'Allemagne Contemporaine

u.v.H.c.

Economie de la Firme

U.S.T.L./C.N.R.S. (UA 936)

Histoire Moderne et Contemporaine

Université de LILLE III/CNRS (UA 1020)

Laboratoire de Géographie Humaine

U.S.T.L.

Laboratoire de Recherches Economiques et sociales (L.A.B.O.R.E.S.)

F.U.P.L./C.N.R.S.

(UA 362)

#### CONVENTION PORTANT CREATION DE L'IFRESI

#### ANNEXE 2

#### BUDGET DE L'INSTITUT POUR 1986

Les dépenses de fonctionnement de l'IFRESI (fonctionnement scientifique et soutien général de la recherche) sont prises en charge par le C.N.R.S.

Les Universités co-contractantes conviennent d'apporter à l'IFRESI un soutien supplémentaire pour un montant fixé chaque année.

Les co-contractants s'efforceront en outre de maintenir pour les formations constitutives de l'IFRESI les moyens qui leur étaient attribués avant la création de l'IFRESI à un niveau réel au moins équivalent. Si une diminution des moyens apparaissait néanmoins nécessaire, elle serait obligatoirement motivée.

Pour l'année 1986, l'apport de chacun des co-contractants est le suivant:

C.N.R.S.	:	85	000	HT
U.S.T.L.	:	10	000	HT
LILLE II	:	5	000	HT
LILLE III	:	5	000	HT
F.O.P.L.	:	5	000	HT
пуяс		5	000	HТ

#### La Corsall d'Institut

Conformément à l'article 5 de la Convention passée entre le C.N.R.S. et les Universités du Nord/pas-de-Calais, un Conseil d'institut est mis en place. Ses compétences, son fonctionnement et la durée du mandat de ses membres sont ceux prévus par la décision n° 188/83 du 05/09/83 du Dirtecteur du C.N.R.S., relative aux Conseils de Laboratoire.

Le Conseil est constitué comme suit :

- Quatorze membres élus par les Formations constitutives et en leur sein, à raison de deux par formation.
- Sept membres nommés par le Directeur de l'Institut, après consultation des membres élus et des responsables des formations constitutives ; ces nominations devront favoriser la meilleure exécution des missions de l'Institut, telles que définies à l'article 2 de la présente convention passée entre le C.N.R.S. et les Universités du Nord/Pas-de-Calais.
  - Un membre élu par le collège des ITA affecté à l'Institut,
  - Le Directeur de l'Institut.

A/ Le Conseil est consulté par le Directeur de l'Institut sur :

- L'état, le programme, la coordination des recherches, la composition des équipes et la politique de recrutement ;
- Les moyens budgétaires à demander par l'unité et la répartition de ceux qui lui son alloués ;
  - L'utilisation des moyens affectés à l'Institut ;
  - La politique des contrats de recherche concernant l'unité ;
- La politique de valorisation des résultats de la recherche et la diffusion de l'information scientifique de l'unité ;
  - La politique de formation par la recherche :
- Les conséquences à tirer de l'avis formulé par la ou les sections du Comité National de la recherche scientifique dont relève l'unité ;
- Toutes mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'unité et susceptibles d'avoir une incidence sur la situation et les conditions de travail du personnel.

Le Directeur de l'Institut peut en outre consulter le Conseil de Laboratoire sur toute autre question concernant l'Institut.

B/ Conformément à l'article 18 du décret du 24 novembre 1982 sus-visé l'avis du Conseil est recueilli par le Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique en vue de la nomination du Directeur de l'Institut.

C/ Le Conseil d'Institut est tenu informé de ce qui concerne l'Institut, notamment de la politique des départements du Centre National de la Recherche Scientifique et de son incidence sur le développement de l'Institut. Il reçoit communication :

- du relevé des propositions du comité de direction telles qu'elles ressortent du procèsverbal de ce comité , à l'exclusion de la relation des débats ;
- des documents, décrits à l'article 7 de la décision du 11 avril 1969 sus-visé, préparés par le Directeur de l'unité à l'intention du comité de direction.

D/ Le Conseil d'Institut désigne les représentants des personnels qui siégeront au comité de direction de l'Institut.

## MEMBRES DU CONSEIL D'INSTITUT DE L'I.F.R.E.S.I.

ABOU SADA (Georges)	CR	UA 362	34
BRODER (Albert)	Р	UA 1 020	41
BRUYELLE (Pierre)	P	Lab. Géo. Hum.	35
CALCOEN (Francis)	CR,DE	UA 362	36
DANJOU (Isabelle)	С	UA 936	36
DAVIET (Jean Pierre)	CR,DE	UA 1 020	41
DEBOURSE (Jean Pierre)	P	UA 936	36
DEWAILLY (jean)	MC	Lab. Géo. Hum.	35
DUBAR (Claude)	MC,DE	UA 345	34
DUPREZ (Dominique)	CR	UA 345	34
GAYOT (Gérard)	MC	UA 1 020	41
GREVET (Patrice)	P	UA 345	36
HORLING (Hans)	Prof. Associé	CRAC Valen.	43
LOUART (Pierre)	MC	UA 936	36
LUCHAIRE (Yves)	P	UA 982	37
MILLEQUANT (François)	CR	UA 362	36
SIMON (Michel)	DR (P Détaché)	UA 345	34
STANKIEWICZ (François)	Р	UA 345	36
THIEBAULT (jean Louis)	MC,DE	UA 982	38
THUMERELLE ( Pierre Jean)	Р	Lab. Géo. Hum.	35
VAILLANT (Pierre)	MC	CRAC Valen.	43
WALLON LEDUCQ (Christian Marie)	MC,DE	UA 982	38

## DIRECTION ET SECRETARIAT

SIMON (Michel)	DR Sociologie	Directeur
ROBERT (Pierre Marie)	ΙE	Secrétaire Général
MONSEUR (Danièle)	SAR1	Secrétaire

